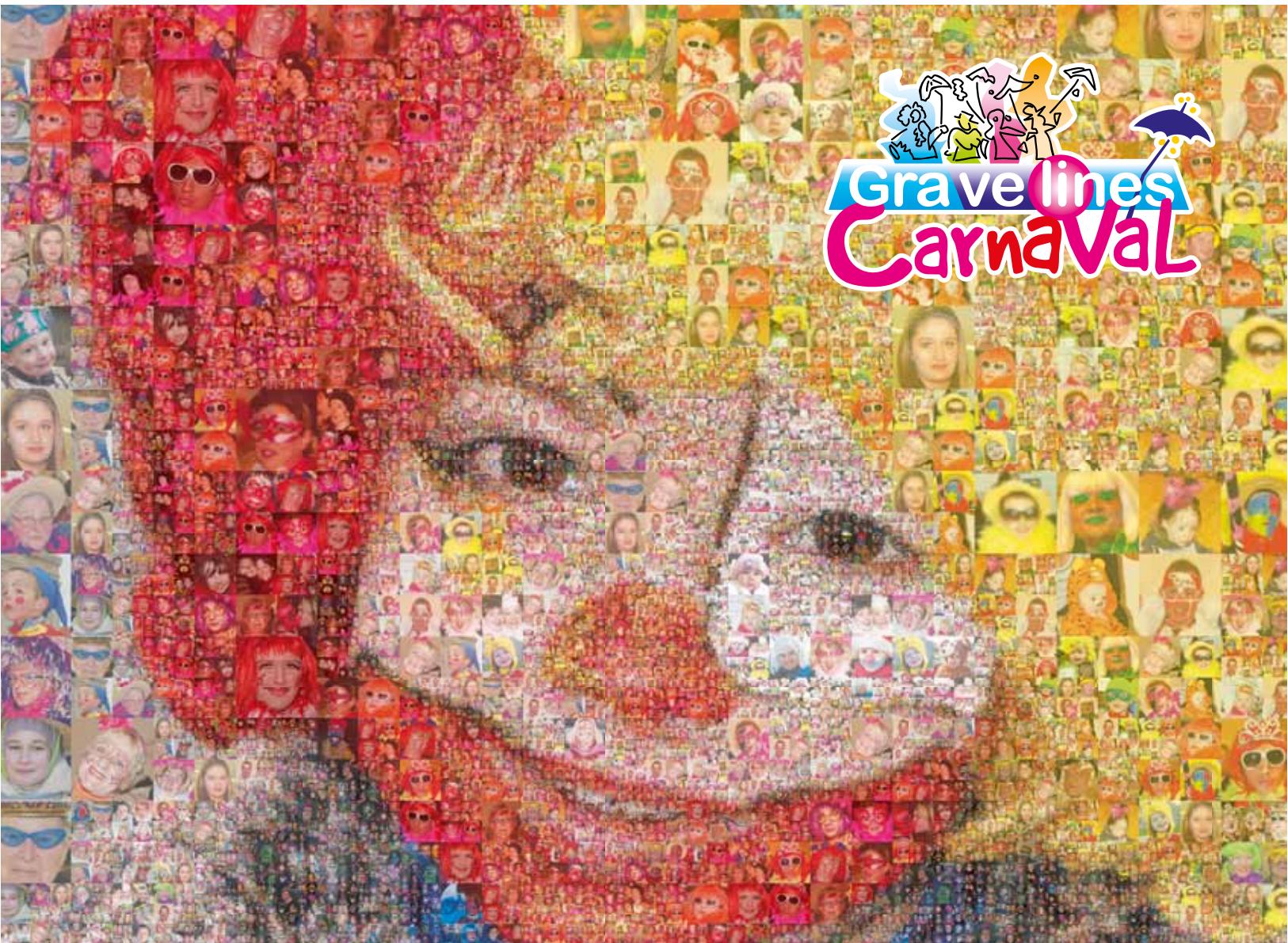


# Gravelines

MAGAZINE



FIFRES, TAMBOURS ET MASQUELOURS

**LANCÉMENT DE LA SAISON  
CARNAVALESQUE GRAVELINOISE  
DU 15 FÉVRIER AU 6 AVRIL 2014...  
LE SAMEDI 15 FÉVRIER 2014 À 17 H - BANDE DU CENTRE**



Développement touristique

6-7



La réforme des rythmes scolaires

## → ACTUS

<b>ÉCONOMIE / ZONE D'ACTIVITÉS DU GUINDAL</b> .....	4-5
<b>ÉCONOMIE / DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b> .....	6-7
<b>ÉDUCATION / RYTHMES SCOLAIRES</b> .....	8-11
<b>TRAVAUX / NOUVELLE GENDARMERIE / PORT DE PLAISANCE</b> .....	12
<b>CARNAVAL / LES MASQUELOURS SONT DE RETOUR !</b> .....	13-15
<b>CENTRE JEAN-BAPTISTE RIVIÈRE / ESPACE BIEN-ÊTRE</b> .....	16
<b>CULTURE / LA MAISON D'ALBERT DENVERS</b> .....	17
<b>INTERCOMMUNALITÉ / BIENVENUE AU NOUVEAU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME</b> .....	18-19
<b>SANTÉ / SECOURIR UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ</b> .....	20
<b>SANTÉ / L'ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE</b> .....	21
<b>ATOUTS VILLE / LES RÉFÉRENTS FAMILLE</b> .....	22
<b>BASE NAUTIQUE / CLIQUEZ, C'EST RÉSERVÉ !</b> .....	23
<b>TRAVAUX / LES TRAVAUX</b> .....	24-25
<b>JEUNESSE / LES MÉMOIRES DE NOS AÎNÉS</b> .....	26
<b>RESTAURATION SCOLAIRE / LE BIO C'EST BIEN</b> .....	27
<b>CONSEIL MUNICIPAL JEUNES / LE CMJ S'ENGAGE EN FAVEUR DES AMPHIBIENS</b> .....	27
<b>SPORTS / GRAVELINES C'EST SPORT !</b> .....	28
<b>SPORTS / RUGBY CLUB MARITIME</b> .....	29

## → L'INFO DES ASSOS .....

## → VIE PRATIQUE / VIE CITOYENNE .....

## → EN BREF .....

/ ÉTAT CIVIL .....	32
/ BON APPÉTIT LES PETITS .....	33

## → AGENDA .....

→ **VIVRE À GRAVELINES** .....

## → TRIBUNES .....

13-15



La saison carnavalesque

21



L'évolution de la médecine générale



Le Rugby Club Maritime en développement

29



# GRAVELINES DANS LE RYTHME...

1<sup>re</sup> pierre des 38 logements de la Gendarmerie

Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

Dans quelques jours, **Gravelines entamera une nouvelle saison carnalesque**. C'est un événement du calendrier **toujours attendu par chacune et chacun : petits, jeunes, adultes et aînés**.

De la **Bande du Centre**, le **samedi 15 février**, au **carnaval enfantin**, le **dimanche 6 avril**, la convivialité et la bonne humeur seront présents dans des bandes, bals et autres chapelles. **Nos 8 associations carnalesques mais aussi la Ville, les écoles et les Maisons de quartier s'activent** pour faire de ces moments un grand rassemblement populaire et chaleureux. **Qu'ils en soient remerciés**.

Alors, parce que réussir le carnaval nécessite une bonne préparation, **vous trouverez dans votre magazine toutes les informations liées aux différentes manifestations carnalesques gravelinoises**.

Dans une autre dynamique vous pourrez également lire dans votre magazine municipal, un **dossier dédié à la mise en application des nouveaux rythmes scolaires, à la rentrée de septembre prochain**.

**Il s'agira d'un moment important, tant pour les élèves de nos écoles que pour leurs familles** : c'est pourquoi, avec la municipalité et les différents acteurs du milieu éducatif, nous avons tenu à **vous informer dès à présent des points importants** issus d'un grand travail de réflexion et de concertation autour de **cette réforme adoptée à Gravelines à l'unanimité** dans son application.

À bientôt  
Votre Maire,

**Bertrand Ringot,**  
Conseiller Général du Nord  
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

**Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29**



Dépôt légal : 2e trimestre 2001  
ISSN : 1632-4285  
Imprimerie Pacaud  
Coudkerque-Branche  
03 28 64 26 84  
Certifiée Imprim'Vert  
Imprimé sur papier recyclé.

**La commercialisation de la zone d'activités du Guindal a connu une vraie accélération ces derniers mois. Après l'implantation de DRI, spécialisée dans la distribution de fournitures industrielles, en 2013 et l'arrivée annoncée d'une clinique vétérinaire en 2014, d'autres parcelles ont récemment trouvé preneur. La municipalité table sur une zone remplie aux 3/4 début 2015.**



# ZONE D'ACTIVITÉS DU UN VRAI COUP D'ACCÉLÉ

5

C'est la **surface en hectares** de la zone du Guindal (hors ex-zone de la Semeuse et ex-zone des Cartonneries)

- **15 lots viabilisés**
- **7 lots déjà commercialisés**

Implantations de Terenvi, Savreux, Triangle Conseil, DRI et prochainement d'une clinique vétérinaire... Trois autres beaux projets sont en passe d'être signés et Flen Sécurit, dont on craignait pour sa survie, a été reprise en juillet 2013.

La zone d'activités du Guindal est clairement en train d'atteindre ses objectifs. C'est une très bonne nouvelle ! Gérée par la Communauté urbaine de Dunkerque, sa commercialisation est assurée par la société S3D, en partenariat avec l'agence de développement local, Dunkerque Promotion, et l'étroite collaboration de la Ville qui suit les dossiers de très près. « *C'est vraiment un travail en commun de longue haleine. Il faut être attentif aux projets de développement, savoir orienter les dirigeants vers les bons in-*

*terlocuteurs et trouver les arguments qui vont les convaincre de venir chez nous* », explique Alexandre Bellart, du service développement économique.

Sur cette question, la zone d'activités a des atouts à faire valoir : Située à mi-chemin entre Dunkerque et Calais, elle est proche des grands axes routiers, A16 en tête, du centre-ville de Gravelines et du PAarc des Rives de l'Aa. Elle bénéficie aussi d'un aménagement paysager de qualité. Voisine de la gare, elle devrait pleinement profiter des travaux de modernisation de la ligne Calais-Dunkerque et de l'augmentation de la fréquence des TER pour le confort des salariés qui y travaillent. Et, surtout, elle est reliée à la fibre optique, via la société DGL Network, concessionnaire de la boucle à haut débit

## L'entreprise Flen Sécurit continue !

Après 18 mois de flottement dus à la disparition soudaine de son dirigeant qui ont conduit à sa mise en redressement judiciaire, l'entreprise Flen Sécurit a été reprise par Bruno Génin, gérant de LTM Alu et associé de LTM à Téteghem. Le tribunal de commerce de Dunkerque a accepté l'offre de reprise, actée au 15 juillet 2013. « *Il était impensable qu'une entreprise qui dispose d'un personnel aussi compétent et d'un si bel outil de travail, notamment d'un atelier très bien pensé, puisse être fermée* », argumente Bruno Génin. « *J'étais d'autant plus décidé à reprendre que l'activité de Flen Sécurit - fabrication et pose de menuiserie en PVC et volets roulants - était complémentaire de mon autre entreprise, LTM Alu, spécialisée en menuiserie en aluminium et volets roulants. Suite à la reprise, j'ai d'ailleurs rapatrié LTM Alu dans les locaux de Flen Sécurit* ». Bruno Génin compte maintenant sur l'expertise de 30 ans de Flen Sécurit et sa bonne renommée pour remonter l'entreprise, aidé par les 15 salariés (sur les 27) qu'il a pu garder. « *Après six mois de reprise, je suis plutôt satisfait. Le carnet de commandes s'est bien rempli. Il faut maintenant conforter ces bons résultats. Flen Sécurit avait, ces derniers temps, surtout une clientèle de particuliers. J'ai déjà commencé à redévelopper la clientèle des professionnels. Nous sommes également en cours de réaménagement de la partie showroom de notre établissement, inauguré au printemps, qui permettra de montrer aux clients la qualité des produits que nous fabriquons, que ce soit en PVC, aluminium et volets roulants* », conclut un Bruno Génin, particulièrement motivé et enthousiaste.





# GUINDAL RATEUR !

sur le territoire de la CUD. « *C'est vraiment un argument de poids à l'heure où la vitesse de transmission des informations est pri-mordiale pour le développement des entreprises* », confie Alexandre Bellart.

D'une surface totale de **5 hectares**, la zone du Guindal compte **15 lots viabilisés allant de 1 600 m<sup>2</sup> à 4 900 m<sup>2</sup>**. Une surface qui correspond aux besoins des PME et PMI, son public cible. Actuellement, **7 ont déjà été commercialisés**. **4 autres le seront prochainement, pour une surface comprise entre 8 000 et 12 000 m<sup>2</sup>**. 2 d'entre eux concernent des projets d'extensions d'entreprises déjà implantées à Gravelines. Nous y reviendrons dans un prochain numéro. La zone d'activités a donc bien répondu à l'une de ses vocations de fidélisation des entreprises sur la commune. ■



pas à prévoir des surcoûts de construction. Le prix du m<sup>2</sup>, très accessible, a également été un facteur déterminant. Nous apprécions aussi la bonne visibilité de la zone, face au PAarc. La ZA du Guindal, aménagée à quelques kilomètres seulement du centre-ville, offre également des facilités de stationnement que nous n'avons pas actuellement. Enfin, un sondage réalisé parmi notre clientèle a clairement montré qu'elle était tout à fait favorable à ce déménagement ».

## QUESTION À...

**DANIEL WILMOT,**

Adjoint au développement économique



**Quel est l'intérêt de développer une nouvelle zone d'activités à Gravelines ?**

« *D'abord pour pouvoir répondre aux demandes de dirigeants qui ont des projets de développement. Parvenir à garder les entreprises gravelinoises et en attirer de nouvelles est une priorité. Or, les bâtiments déjà existants à Gravelines ne convenaient plus du tout aux besoins. Comme nous avions du foncier disponible juste à côté des zones d'activités dites « La Semeuse » et « Les Cartonneries », il nous a semblé judicieux, dans un souci de cohérence, d'utiliser ce foncier pour créer une plus grande zone d'activités unique, sous le nom de « zone du Guindal ». Une zone que nous avons voulue belle et respectueuse de l'environnement. Même si la commercialisation a pris plus de temps que prévu du fait de la crise, elle sera remplie aux ¾ d'ici début 2015, avec des PME et des PMI en plein développement. C'est une très bonne nouvelle pour l'emploi local* ».

## La clinique vétérinaire ouvrira d'ici fin 2014

Les docteurs-vétérinaires Pierre Montagne et Montagne-Miaux, installés depuis 21 ans au centre-ville de Gravelines vont ouvrir une clinique vétérinaire d'ici fin 2014 dans la ZA du Guindal. Ils nous expliquent les raisons de ce choix : « C'est une zone d'entreprises où un réel effort paysager a été fait. C'était pour nous un point très positif. Il est toujours plus facile de se projeter dans un décor qui nous plaît. La zone est également déjà viabilisée. Cela facilite l'implantation d'un nouveau bâtiment. Elle n'est pas non plus touchée par « la loi littoral » sur le risque inondation. Nous n'aurons donc

### **+ d'infos**

- **S3D : 03 28 63 84 10, saem@3d-dunkerque.fr**
- **Service « développement économique » de la ville : a.bellart@ville-gravelines.fr**



**Gravelines compte 11 propriétaires de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes, soit 25 hébergements, qui affichent souvent un très joli taux d'occupation.**

**Il faut dire que la ville joue sur deux tableaux : l'accueil de touristes mais aussi de travailleurs en déplacement dans les nombreuses industries locales, la centrale nucléaire en tête.**

# DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE MEUBLÉS DE TOURISME, CHAMBRES



**11**

Le nombre de propriétaires de meublés de tourisme et de chambre d'hôtes

- **21** : Le nombre de meublés de tourisme
- **4** : Le nombre de chambres d'hôtes

## + d'infos

- Claire Ducoulombier  
Clévacances  
**Tél. 03 20 57 53 12**  
cducoulombier@cdt-nord.fr  
[www.clevacances.com/FR/](http://www.clevacances.com/FR/)
- Claire Dumez / Caroline Lemaître  
Office de Tourisme des Rives de l'Aa  
**Tél. 03 28 51 94 00**  
[www.tourisme-gravelines.fr/fr/sejour](http://www.tourisme-gravelines.fr/fr/sejour)

« *La création de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes a vraiment commencé à Gravelines à partir de la fin des années 90. Ce type d'hébergement, complémentaire des hôtels et des campings, était alors en plein développement partout en France.* Cette tendance n'a fait que se confirmer. Les meublés plaisent beaucoup aux familles et aux personnes en déplacement, les chambres d'hôtes attirent surtout les jeunes couples et les retraités », analyse Caroline Lemaître, responsable qualité à l'office de tourisme des Rives de l'Aa. « Pour les propriétaires, c'est un bon moyen aussi de percevoir un complément de revenus ». Dans les faits, pour ouvrir un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte, une déclaration en mairie suffit. Toutefois, l'office de tourisme insiste sur l'intérêt de se faire labelliser afin de pouvoir jouir de la notoriété d'un réseau. « A Gravelines, il n'existe que le label « Clévacances ». Nous sommes trop urbains et trop proches du littoral pour le label « Gîtes de France » qui concerne surtout les meublés et chambres en campagne », précise Caroline Lemaître. En décernant un classement allant de une à quatre clés, « Clévacances » garantit aux locataires une haute qualité d'hébergement. « Les critères pour être labellisés sont stricts en termes d'équipements, de décoration, de cadre ou encore de propriété. Il y a ensuite des contrôles réguliers. Cela donne confiance à la clientèle qui loue alors plus facilement », argumente-t-elle.

**LE TAUX D'OCCUPATION DES MEUBLÉS ET DES CHAMBRES D'HÔTES À GRAVELINES EST PARTICULIÈREMENT IMPORTANT.**

## PAS ASSEZ D'HÉBERGEURS !

Le taux d'occupation des meublés et des chambres d'hôtes à Gravelines est particulièrement important. Proche de la mer, forte d'un beau patrimoine historique, la ville est clairement touristique. Les Belges sont nombreux à venir visiter la cité balnéaire mais aussi des habitants de l'agglomération lilloise désireux de prendre l'air, ou encore des locaux exilés dans d'autres régions françaises qui viennent se ressourcer dans leur famille. Mais Gravelines, située au cœur de la zone portuaire et industrielle de Dunkerque, bénéficie aussi de retombées sur le créneau du tourisme d'affaires.

« Nos meublés sont très régulièrement loués par des travailleurs en déplacement. C'est même le cœur de leur clientèle. Lorsqu'il y a un arrêt de trame à la centrale nucléaire de Gravelines, par exemple, c'est le rush sur les meublés ! Nos hébergeurs ne réussissent d'ailleurs pas à loger tout le monde. C'est même préjudiciable pour les touristes, qui du coup, ne trouvent pas d'hébergement non plus », analyse Caroline Lemaître, qui ne cache pas son souhait de voir d'autres meublés et chambres d'hôtes voir le jour à Gravelines. ■

**Intéressés ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Office de Tourisme !**



# D'HÔTES À GRAVELINES: ÇA MARCHE!



## Thierry et Marie Flandrin propriétaires de l'Étoile du Nord à Petit-Fort-Philippe

« Partir en vacances en chambres d'hôtes nous a donné envie d'en créer nous aussi en 2002, quand **nous avons eu l'opportunité de racheter un très vieux local face au chenal**. Nous y avons aménagé **quatre chambres, toutes labellisées « Clévacances »**, ainsi qu'un espace détente où nos hôtes prennent le petit-déjeuner et où ils peuvent aussi cuisiner », détaille Marie Flandrin, qui a depuis négocié un temps partiel annualisé avec son employeur. « C'était indispensable. **En juillet et août, je travaille à 100 % pour mon activité chambres d'hôtes.** Quand les quatre chambres sont louées, entre l'accueil, les lessives, le ménage et la préparation des petits-déjeuners, c'est un travail à temps plein ! ». Pour Marie et Thierry Flandrin, l'activité touristique reste toutefois un revenu d'appoint. « Nous louons essentiellement entre mai et septembre. Après, en dehors des vacances scolaires ou d'événements sportifs et culturels locaux, c'est beaucoup plus calme. La grande majorité de notre clientèle est

belge. Nous avons également des Hollandais, un peu d'Anglais, des Français aussi. Ce sont souvent des retraités qui passent deux à trois nuits à Gravelines. Ils apprécient son ambiance simple et familiale », raconte Marie Flandrin, qui se définit comme une passionnée de l'accueil. « C'est indispensable pour se lancer dans une telle activité. Il faut aimer les gens, aimer parler de sa région, savoir écouter, ne pas avoir peur d'être dérangé... C'est un métier où l'on apprend beaucoup. Bref, c'est une activité dont je ne saurais plus me passer ! ».



## Patricia Van Iseghem propriétaire du Bois Flotté à Petit-Fort-Philippe

« J'ai eu l'occasion de racheter **une petite maison à Petit-Fort-Philippe**. J'ai décidé de la diviser pour en faire **deux logements**. L'un loué à l'année, l'autre, « Le Bois Flotté » loué en meublé de tourisme, labellisé « Clévacances », explique Patricia Van Iseghem. **Depuis trois ans, cette ancienne coiffeuse s'occupe avec enthousiasme de son meublé.** « C'est intéressant car **on rencontre énormément de monde**. Moi qui



aime le contact, j'ai vraiment trouvé l'activité qui me convient et qui me permet d'avoir un revenu complémentaire ». Le Bois Flotté, qui peut accueillir trois personnes, reçoit surtout des personnes en déplacement pour une durée de plusieurs semaines. « Évidemment, nous travailloons beaucoup avec la centrale nucléaire », confie Patricia Van Iseghem. « Lors des arrêts de tranches, nous pourrions louer dix fois tant nous avons de demandes. Mais les autres entreprises du littoral nous amènent aussi leur lot de clientèle ». Les touristes représentent également une belle part des locations, « surtout l'été et pendant les vacances scolaires », précise Patricia Van Iseghem. « Ce sont souvent **des habitants de la métropole lilloise**, ou bien des personnes qui ont quitté la région et reviennent pour voir la famille. Nous avons aussi une bonne clientèle belge. », détaille-t-elle. Même si la propriétaire de meublés ressent les effets de la crise, avec des locations en baisse et des personnes qui n'hésitent plus à négocier un rabais, elle reste pleinement convaincue de l'intérêt des meublés de tourisme. D'ailleurs, elle songe sérieusement à en ouvrir un second dans le logement contigu au premier.

Le Gouvernement a mis en place, par le biais du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires. La Ville de Gravelines, en concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu éducatif et pour se donner toutes les chances de réussir, a décidé de l'appliquer à la rentrée de septembre 2014. L'équipe du Gravelines Magazine vous explique ce qui va changer à la rentrée pour vos enfants.



# RYTHMES SCOLAIRES QUI VA CHANGER À LA

## Les points importants à retenir

- Application de la réforme en septembre 2014
- Demi-journée supplémentaire : mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
- Pas de restauration collective le mercredi midi, alternative possible avec Atouts Ville
- Temps d'Activités Périscolaires : de 15 h 00 à 16 h 30
  - a - les lundis et jeudis pour les quartiers des Huttes et du Pont de Pierre
  - b - les mardis et vendredis pour les quartiers de Petit-Fort-Philippe et du Centre
- Les Temps d'Activités Périscolaires sont gratuits

La réforme des rythmes scolaires a pour objectifs de permettre aux enfants des écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) de mieux apprendre et de favoriser la réussite de tous les élèves. Pour cela, le temps scolaire des enfants sera réaménagé et des Temps d'Activités Périscolaires seront mis en place.

C'est dans cette optique que Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, a souhaité mettre en place un grand travail de réflexion et de concertation.

C'est ainsi que Christiane Marck, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et à l'Éducation, la Direction de l'Éducation et de l'Enfance, et l'ensemble des partenaires du milieu éducatif, se sont penchés sur le sujet.





# LAIRES RENTRÉE

Le 12 mars 2013, une première réunion plénière a permis d'acter différents points dont **la mise en place de la réforme en septembre 2014** et le choix du **mercredi matin comme demi-journée supplémentaire** d'enseignement.

S'en sont suivies **plus d'une dizaine de réunions avec les Directions d'écoles, les Représentants des Comités et les Présidents d'Associations des Parents d'Élèves, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les D.D.E.N et les services Municipaux...** afin de préparer au mieux la rentrée scolaire à venir.

Les **Temps d'Activités Péri-scolaires** se dérouleront deux après-midi par semaine, de 15 h 00 à 16 h 30 et seront encadrés par plus de **140 intervenants** issus des structures municipales ou extra-



## ENTRETIENS



→ **Christiane Marck**  
**Adjointe au Maire déléguée  
à l'Éducation et à l'Enfance**

« La réforme des rythmes scolaires a été initiée par le Gouvernement en 2013, et nous avons décidé de la mettre en place dans les meilleures conditions possibles, pour le bien-être et la réussite des enfants.

Je suis convaincue que le succès de l'instauration de cette réforme passe par la concertation entre tous les acteurs du milieu éducatif, ce que nous faisons depuis plus d'un an maintenant ! Cela prend forcément plus de temps, mais les résultats sont là et la rentrée scolaire 2014-2015 se fera, j'en suis certaine, dans des conditions optimales ».



→ **Abdel-Kader Khelifi**  
**Inspecteur de la Circonscription  
de Gravelines-Dunkerque**

« L'État a souhaité mettre en place une réforme qui permettra aux élèves de mieux apprendre. Elle va permettre de modifier les rythmes d'apprentissage en passant de 4 à 5 matinées par semaine.

On n'augmente pas le temps de travail de l'enfant, on le répartit différemment, au mieux pour son bien-être et ses capacités d'apprentissages. En tant qu'Inspecteur, je tiens à saluer la volonté de la Municipalité d'avoir mis en place ce projet en concertation avec l'ensemble des personnes concernées. Chaque Directeur d'école peut ainsi construire son projet d'établissement, en accord avec la réforme et le projet d'accompagnement pédagogique de la circonscription. Proposer des activités culturelles, sportives ou autres d'une durée de 1 h 30 est intéressant car les enfants auront véritablement le temps de créer quelque chose, de se plonger dans l'animation en continuité avec le temps d'enseignement. Du point de vue de l'Inspecteur de Circonscription, je vois cela comme un complément aux enseignements qui permet d'établir une équité entre tous les élèves ».



## 3 QUESTIONS À...

### **BERTRAND RINGOT, Maire de Gravelines**

#### **Que pensez-vous de cette réforme des rythmes scolaires ?**

*La réforme des rythmes scolaires constituera un moment important en plusieurs sens, et d'abord, pour les enfants : elle a pour objectif de contribuer à leur réussite scolaire, tout en respectant leur rythme biologique. En effet, l'acquisition des savoirs de base, comme la lecture et l'écriture, est essentielle : sans des bases solides, les élèves auront tôt ou tard des difficultés pour la suite de leur parcours scolaire.*

*Bien entendu pour les parents, elle entraînera un changement sur le plan de l'organisation quotidienne. Mais chacun doit prendre conscience que cette réforme a avant tout été envisagée pour les élèves.*

*Pour les collectivités, comme la Ville de Gravelines, cette mise en application a un impact humain, logistique et bien sûr, financier. Nous apportons à nos élèves, en partenariat avec l'Éducation Nationale, les meilleures conditions : il était donc tout naturel que la Ville de Gravelines adhère à ce projet, avec l'aide des nombreux partenaires du territoire.*

#### **Comment a-t-elle été mise en place à Gravelines ?**

*Depuis plus d'un an déjà, la Municipalité a entrepris un travail collectif avec les différents établissements gravelinois, les parents d'élèves, les services municipaux, les associations et les services de l'Éducation Nationale, les DDEN.*

*Durant cette période charnière, nous avons mutualisé nos moyens pour mener un important travail de fond avec tous les outils à notre disposition, que ce soit en matière d'encadrement, de sécurité, d'animation...*

*L'objectif étant de trouver la meilleure façon de mettre en application cette réforme dans les écoles gravelinoises en septembre 2014 et au bénéfice du plus grand nombre.*

#### **Il y a également un intérêt évident pour les structures de la ville...**

*Bien sûr, oui : les acteurs de notre ville, associés aux démarches de réflexion puis de préparation doivent elles aussi tirer le bénéfice de ces changements, de ce challenge. Les élèves gravelinois fréquenteront toutes les structures de notre territoire et découvriront ainsi de nouvelles activités. Cela leur ouvrira très certainement de nouveaux centres d'intérêts, qu'ils soient sportifs ou culturels.*



municipales. Ils se dérouleront **les lundis et jeudis dans les quartiers des Huttes et du Pont de Pierre** (territoire 1) et les **mardis et vendredis dans les quartiers de Petit-Fort-Philippe et du Centre** (territoire 2) à la rentrée 2014/2015 et alternance en 2015/2016 des territoires.

**Les activités seront culturelles, sportives, innovantes et ludiques.** Elles auront pour but d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avec une équité sur les 2 territoires.

Les enseignants, sur la base du volontariat, peuvent également encadrer ces temps.

**Les Temps d'Activités Périscolaires** prendront fin à 16 h 30 et l'association **Atouts Ville** assurera, comme elle le fait



## → Territoire 1 :

- École élémentaire Anatole France (niveau 1 et 2)
- École maternelle Jean Macé
- École primaire d'application Albert et Marguerite Denvers
- École maternelle Pierre Loti

## → Territoire 2 :

- École primaire Lamartine / Vendiesse
- École maternelle Les Cygnes
- École élémentaire du Bois d'Osiers
- École maternelle Suzanne Lacore
- École élémentaire Nicolas Copernic
- École élémentaire Michelet
- École maternelle Les Islandais

**déjà aujourd'hui, la continuité avec le périscolaire, par le biais de ses Maisons de quartier.**

En ce qui concerne les normes d'encaissement, la loi autorise la présence d'un adulte pour 14 enfants (de - de 6 ans) et un adulte pour 18 enfants (de + de 6 ans). La Ville de Gravelines a néanmoins décidé, **pour des raisons évidentes de sécurité**, de privilégier les normes suivantes : **1 adulte encadrant pour 10 enfants (de - de 6 ans) et un adulte pour 14 enfants (de + de 6 ans)**. Les intervenants seront diplômés au regard de la réglementation en vigueur. ■

## +

### d'infos

Service Éducation : 03 28 23 59 24



## NOUVEAUTES



### → Marcelline Meurs

Directrice de l'École d'Application Albert et Marguerite Denvers

« La réforme des rythmes scolaires est un vaste sujet, mais très intéressant. Nous avons eu beaucoup de chance à Gravelines car la Municipalité a mis en place de nombreuses réunions, nous a écouté et a entendu nos inquiétudes. Les activités qui seront proposées dès la rentrée permettront à tous les élèves d'avoir un accès plus facile encore à la culture et aux sports et cela est très important pour moi. Je suis satisfaite, notamment en ce qui concerne les maternelles. En effet, les activités étant réalisées en petits groupes, les enfants pourront développer davantage leur langage oral. J'ai cependant encore quelques appréhensions, en ce qui concerne la multiplication du nombre d'intervenants notamment ».



### → Marie-Christine Soyez

Directrice de l'École du Bois d'Osiers

« Une réforme a été mise en place par le Gouvernement, il nous faut donc la respecter. Pour cela, les semaines de travail vont être réorganisées. Je ne pense pas que cela soit un allégement pour les enfants puisqu'ils perdent le mercredi comme jour de coupure. Ils termineront les enseignements certes plus tôt, mais pratiqueront ensuite, de 15 h à 16 h 30 des activités culturelles. De ce point de vue, la réforme est bénéfique pour l'enfant, qui aura la possibilité de découvrir de nombreuses activités aussi intéressantes qu'enrichissantes. La plupart des enseignants de l'école vont adhérer à ces temps en proposant eux-mêmes des activités. Je tiens enfin à remercier la Ville de Gravelines, qui nous a permis de nous exprimer sur le sujet et a entendu l'ensemble de nos remarques ».



### → Karine Vanderstraeten

Directrice de l'École Copernic

« Je suis très satisfaite car nous avons eu un véritable dialogue avec la Municipalité et les acteurs du système éducatif. Cette réforme va permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou encore artistiques en cohérence avec notre projet d'école. Je vais être Pilote sur l'école, ce qui permettra d'avoir un œil sur les activités proposées, la qualité de l'encaissement... c'était très important pour moi d'être le relais entre les apprentissages scolaires et le temps d'activités qui suivra. De plus, les enfants étant généralement plus attentifs le matin, je pense que 5 matinées ne pourront qu'être bénéfiques. Ma seule inquiétude concerne le surcroît de fatigue puisque les enfants n'auront plus de coupure pendant la semaine ».

### → Alexis Vérove

Représentant du Comité des Parents d'Élèves de l'École des Islandais

« En tant que Parent d'Elève, je ne suis pas inquiet, même s'il est légitime d'avoir une petite appréhension avant la rentrée. La Municipalité a pris le temps de la réflexion afin de proposer un projet cohérent et intelligent, je pense donc qu'il faut leur faire confiance et leur laisser le temps de tout mettre en place. Cela ne va pas changer tant de choses que ça au final, et nos enfants auront l'occasion de découvrir des activités qu'ils ne pratiqueraient peut-être pas avec nous ».

→ Un dossier d'inscription sera transmis aux parents lors du second trimestre 2014



## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE GENDARMERIE

C'est en présence de Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, d'Henri Jean, Sous-Préfet, et de Nicolas Geraud, Général de Division Commandant la région de gendarmerie du Nord/Pas-de-Calais, que la pose de la première pierre des futurs logements de la Gendarmerie de Gravelines a eu lieu le 11 janvier dernier.



### Le PSPG est dédié essentiellement à la protection de la centrale nucléaire

C'est une unité spécialisée de la Gendarmerie Nationale exclusivement dédiée à la **surveillance et à la protection des centrales nucléaires**. Elle est constituée uniquement d'officiers et de sous-officiers qualifiés dans les diverses techniques d'interventions professionnelles, et placée sous le **contrôle du GIGN**.

En effet, le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG) de Gravelines va se voir doté d'une nouvelle caserne, boulevard de l'Europe. Suite à un renfort d'effectifs dans le cadre de leurs missions de protection de la centrale nucléaire, les logements existants étaient devenus insuffisants pour répondre aux attentes des gendarmes gravelinois.

C'est pourquoi 38 logements et des nouveaux locaux d'équipements, qui s'ajoutent aux logements déjà existants, verront le jour d'ici avril 2015. ■



PORT DE PLAISANCE  
VAUBAN-GRAVELINES

## PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE PLAISANCE



Le samedi 25 janvier dernier a eu lieu, en présence de Bertrand Ringot, Maire, la présentation des travaux d'aménagement de pontons et d'équipements nautiques au Port de Plaisance Vauban-Gravelines.

D'ici quelques mois, le Port de Plaisance va se voir doté de nouveaux équipements et aménagements sur ses trois sites (quai des Islandais, Bassin Vauban et Anse des Espan-

**+ d'infos** 03 28 65 45 24  
[www.portvaubangravelines.com](http://www.portvaubangravelines.com)

gnols). C'est ainsi que des pontons vont être créés, réaménagés ou remplacés et que de nouvelles passerelles vont être installées. Un chantier d'un montant de 1 344 670,29 € financé par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, avec la participation de la Ville de Grand-Fort-Philippe à hauteur de 50 000 € (pour l'aménagement des pontons permettant le passage de la canote et celui assurant l'amarrage des vieux gréements et des bateaux de pêche professionnelle). ■



# LES MASQUELOURS SONT DE RETOUR !

À Gravelines, la saison carnalesque 2014 débutera le samedi 15 février avec le Salon du Carnaval à la Scène Vauban, et la bande du Centre. Notre ville s'apprête en effet à vivre aux rythmes des fifres et des tambours pendant plusieurs semaines. De quoi réjouir les plus jeunes et moins jeunes réunis autour d'une même passion : le carnaval ! L'occasion de ressortir leurs clet'ches et autres berguenards et de se laisser porter par les musiques carnalesques.

## ALAIN BOONEFAES

Conseiller Municipal délégué aux Fêtes, Animations et Événements

« La saison carnalesque tant attendue arrive... Comme chaque année de nombreux Gravelinoises et Gravelinois préparent cet événement comme il se doit... On peut même dire qu'au-delà de la Côte d'Opale, nombreux sont ceux d'autres régions qui viennent ou reviennent à Gravelines pour faire un bal, une bande ou des chapelles. Bien entendu je souhaite à toutes les associations carnalesques de bien réussir leur bal, que tous les carnavaleux respectent les règles du carnaval dans les nombreux chahuts qui vont rythmer la Scène Vauban durant 6 semaines, qu'ils aient un comportement respectueux en sortant des bals en respectant la tranquillité des riverains. Le premier rendez-vous est fixé au 15 février avec le Salon du Carnaval et la bande du Centre qui nous permettra de compléter les clet'ches et de « se mettre

en jambe » pour les 6 prochains bals. J'espère que vous serez nombreux à participer à ce premier événement qui lance officiellement l'ouverture de la saison carnalesque de Gravelines. N'oublions pas nos jeunes carnavaleux qui pourront aussi s'exprimer et s'entraîner lors des **bandes des Huttes** et de **Petit-Fort-Philippe** aux côtés des plus grands, mais aussi lors du **carnaval enfantin** ou le **bal des P'tits mousses** organisé par les Zygomards. Avec mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un bon carnaval, amusement, respect, intrigue... et surtout choisissez bien votre capitaine de soirée, à défaut utiliser les bus mis à votre disposition par les associations carnalesques. **Au plaisir de vous croiser dans ces différentes manifestations. Bon amusement !»** ■

Retrouvez  
l'agenda complet  
de la saison  
carnavalesque  
2014 en page 40



Gilbert Théry et Alain Boonefaes,  
Conseillers Municipaux en charge  
des Fêtes

## + d'infos

Service des Fêtes :

03 28 23 29 69

Office de Tourisme :

03 28 51 94 00

## ACTUS / CARNAVAL

**L'équipe du Gravelines Magazine a rencontré toutes les associations philanthropiques et carnavalesques afin d'évoquer avec eux le lancement de cette saison 2014.**

### JÉRÔME DEROI,

*Président des P'tits Baigneurs*

« Nous sommes prêts pour entamer cette saison 2014. Avec ses 13 membres, nous avons tout d'abord participé conjointement avec d'autres associations du littoral au Concert des Prout le 2 février dernier au Kursaal. Nous serons bien entendu présents dans notre ville pour les diverses bandes, notamment celle de Petit-Fort-Philippe le jour du mardi gras où nous distribuerons des petits pains et du chocolat chaud devant l'ancien cinéma Merlen. Côté bals, nous participerons à plusieurs d'entre eux. Quant à notre **Bal des P'tits Baigneurs, il aura lieu le 4 avril prochain à la Scène Vauban**. Pour cela, nous sommes bien rodés; un grand merci à notre **soixantaine de bénévoles** qui viennent nous aider chaque année. Pour le plaisir des enfants, des enseignants et des parents de l'école Michelet, nous viendrons animer leur carnaval. **Des moments d'amusement et de partage que nous avons hâte de vivre lors de ces rendez-vous carnavalesques pour petits et grands. En 2013, 15 500 € de dons ont ainsi pu être reversés.** »



[f Asso Les P'tits Baigneurs](#)

### PIERRE CADORET,

*Président des Zotes*

« Les Zotes, et ses 20 membres, sont prêts depuis la fin novembre pour la saison 2014 et comme à notre habitude nous serons présents au maximum dans les diverses manifestations carnavalesques du dunkerquois et de ses environs. Cette année est particulière pour nous car c'est notre 15<sup>e</sup> bal, des efforts de décoration et d'accueil seront fournis le **14 mars prochain**. À cette occasion, un cadeau sera remis à chaque carnavaleux présent. Un tirage au sort sera organisé durant la soirée, avec comme lot : 2 places pour notre bal jusqu'à l'édition du 20<sup>e</sup>. Il sera suivi d'une surprise !! **Notre bal est l'occasion de partager un moment avec tous les carnavaleux**, il nous permet également de faire des dons à diverses associations, c'est ça la philanthropie ! **3 000 € de dons ont ainsi été reversés en 2013**. Carnaval est un grand moment, un moment fort de l'association; cela nous permet de passer l'hiver ensemble dans la convivialité et la bonne humeur. Heureusement qu'il y a carnaval !!! »



[f Les Zotes](#)



### NOËL MICHEL,

*Président des Zigmards*

« **33e année de bénévolat pour notre association qui participe à toutes les festivités carnavalesques gravelinoises.** Côté carnaval en 2014, nous avons rendez-vous **le mardi gras dans le quartier des Huttes avec un bal en l'école Anatole France Niveau 2**. Autre rendez-vous avec **notre grand Bal, le 18<sup>e</sup> de notre association, prévu le 7 mars prochain à la Scène Vauban**, où nous avons investi en décoration mais également depuis 2013, avec l'ouverture d'une salle de zouk en supplément des 2 autres salles de danse. Un grand merci à tous les bénévoles. Nous n'oublions pas les enfants puisque nous organisons et finançons le **Bal des P'tits Mousses prévu le 30 mars à la Salle des Huttes** avec plus de 400 enfants attendus. Côté dons, en 2013, notre association a reversé **8 000 € à diverses associations locales**. Mais l'association reste active toute l'année. **Une association carnavalesque, certes, mais caritative aussi.** »



[f Asso Zigmards](#)

### SANDRINE ZONNEQUIN,

*Présidente des Rose Marie*

« Le fait de démarrer plus tard le carnaval dans l'agenda, cela motive les troupes. Nous sommes donc prêts pour entamer cette saison 2014. **Notre Bal aura lieu le 21 mars à la Scène Vauban**; avec nos 20 adhérentes, nous y travaillons toute l'année. Nous essayons d'améliorer tous les ans les décos, tout en gardant les thèmes dans les divers bars. **Un grand merci à la soixantaine de bénévoles qui nous aident à mettre en place ce bal**. La bonne entente entre carnavaleux et associations carnavalesques est de mise, nous participons en effet à toutes les manifestations carnavalesques de la ville, voire même au-delà. **Nous espérons vivement le succès rencontré les années précédentes pour cette 11<sup>e</sup> édition** qui contribuera encore à procurer du bien-être autour de nous. Pour ce carnaval 2014, amusement et convivialité seront au rendez-vous. **En 2013, ce sont 8 000 € de dons qui ont ainsi pu être reversés à des associations.** »



[lesrosemarie-grav.blog4ever.com](http://lesrosemarie-grav.blog4ever.com)



## **SÉBASTIEN GELLÉ,**

*Président des Loups de mer*

« C'est un plaisir de retrouver chaque année l'ensemble des carnavaux et associations carnavalesques pour partager des moments conviviaux. Nos 32 adhérents des Loups de mer sont impatients en effet de jouer de la musique, de s'amuser et de faire plaisir. Nous participons aux divers bals, chapelles et défilés dans les quartiers de la ville, mais nous participons également dans d'autres carnavaux des environs, car nous sommes musiciens ET carnavaux. J'en profite pour remercier le Président et le Directeur de l'Harmonie Batterie Municipale qui permettent de nous libérer en tant que musiciens pour que nous puissions participer aux rendez-vous carnavaux. Cette année encore, nous allons jouer dans les cafés du centre-ville, pour donner de la bonne humeur et mettre l'ambiance. Mais nous intervenons également tout au long de l'année dans d'autres manifestations, et principalement lors des matches du BCM. Nous restons à disposition en tant que musicien pour d'autres événements, n'hésitez pas à nous contacter ».



[f](#) **Les Loups de Mer**

## **JEAN-LUC KERMOAL,**

*Président des Boucaniers*

« Les Boucaniers, et ses 22 membres, ont hâte d'entamer cette nouvelle saison carnavalesque, avec une motivation toujours aussi intacte. Pour notre bal du 28 mars, plus de 1 400 personnes sont attendues, avec la participation de plus de 70 bénévoles. De nouvelles décos et jeux de lumières vont être mis en place, avec la présence également d'un nouveau DJ. Nous tenons à préciser d'ailleurs que les prix des bals et des boissons n'ont jamais été augmentés depuis 8 ans. Pour ouvrir notre bal, comme chaque année, il y aura un feu d'artifice à 23 heures. L'association financerà aussi l'organisation d'une chapelle, au Cinéma Merlen le 4 avril, avec plus de 600 personnes présentes. Nos activités carnavalesques 2013 nous ont permis de reverser 8 000 € de dons à des associations principalement gravelinoises. Que de bons moments conviviaux et de fête en perspective pour ce carnaval 2014 ».



[f](#) **Lesboucaniers Gravelines**

## **HERVÉ MAEGHT,**

*Président des Nucholaerds*

« Pour la 21<sup>e</sup> fois, les Nucholaerds, et ses 33 membres, vont lancer les festivités carnavalesques à Gravelines avec notre **Bal de carnaval programmé le vendredi 28 février prochain** à l'Arsenal. Comme chaque année, et toujours dans l'esprit philanthropique, tous les bénéfices du bal seront reversés à diverses associations, principalement gravelinoises et grand-fort-philippaises. Pour l'année 2013, l'association des Nucholaerds a en effet reversé plus de 13 000 € de dons. Sécurité, accueil et ambiance sont les maîtres mots de notre bal. Au chapitre des nouveautés, nous continuons nos efforts sur la décoration de la salle avec surtout de nouveaux effets lumineux. Notre plaisir est de rendre les gens joyeux et heureux le temps d'une soirée. Bonne saison carnavalesque à tous ».



[f](#) **Asso Les Nucholaerds**

## **THIERRY PECQUEUX,**

*Président de la Patate Gravelinoise*

« Le point de départ de ce carnaval 2014 sera l'organisation du **repas d'avant-bande du 15 février à la Scène Vau-ban**, ouvert à tous les carnavaux, sur réservation. Puis nous enchaînons avec le **bal de l'association des Amis du 3<sup>e</sup> âge le lundi 3 mars**. Nous participons bien évidemment à la **bande des Huttés**, au cours de laquelle nous tenons une buvette au Cap Nord jusqu'en nocturne, le dimanche et le mardi. À la veille de la fête des mamies, nous organiserons notre **Repas des Mamies le 1<sup>er</sup> mars prochain à la Salle Caloone**, et ce pour la 5<sup>e</sup> année consécutive. Plus de 100 personnes sont attendues pour cet événement familial et convivial. Notre association, composée de 12 membres, participe également à des animations carnavalesques pour les écoles, sur demande, avec des défilés et cortèges dans les rues de la ville. Bon carnaval à toutes et tous que nous dédions cette année à Anne-Sophie. »



[f](#) **Lapatategravelinoise Delphine**



Depuis le mois de décembre, deux ateliers axés autour de la beauté et du bien-être sont proposés aux résidants de l'Espace Jean-Baptiste Rivière, avec comme objectif commun de « favoriser l'estime de soi et le bien-être ». Quand les résidants rencontrent l'éveil multi sensoriel...Retour

## BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE À JEAN-BAPTISTE RIVIÈRE



Chaque mardi après-midi, deux aides-soignantes du Centre Jean-Baptiste Rivière animent un atelier esthétique et un atelier effleurage pour les résidants.

« *En offrant un accompagnement diversifié et de qualité, personnalisé au plus proche des besoins des résidants. Pour cela, une formation "toucher relationnel" avait été suivie par ces deux soignantes en octobre dernier* » nous explique Lôhan Nguyen, Responsable de la structure.

Dans l'atelier esthétique, on peut y faire des soins du visage, mais également des soins des mains et des pieds. Il permet d'apporter du bien-être aux résidants par le biais de soins esthétiques, et de les valoriser par une mise en beauté. Selon les soins, cela dure de 15 à 45 mn, dans une salle nouvellement créée. Plusieurs objectifs à cet atelier : redéfinir son schéma corporel, prendre conscience de son corps, laisser exprimer son moi intérieur, lutter contre les tensions psychiques, travailler sur la confiance et l'estime de soi. « *Lorsque j'ai proposé de mettre en place cet atelier, je ne savais pas l'impact que celui-ci allait avoir sur les résidants. Il est probable que certaines personnes n'avaient jamais poussé la porte d'un salon esthétique; j'ai été agréablement surprise de leur réaction. Les résidantes se détendent, se sentent*

bien. *C'est satisfaisant de donner du bien-être à la personne qui aime recevoir* » nous explique Janique Rousseau, aide-soignante.

Quant à l'atelier effleurage, il consiste à faire des modelages des différentes parties du corps, au sein de la salle snoezelen (espace de détente à la fois apaisant et stimulant), où un endroit privatisé a été mis en place. Il propose en effet des moments de partage, d'écoute, de bien-être et de silence pour apaiser les tensions physiques et psychiques. Les principaux atouts de cet atelier sont de faciliter les échanges et de socialiser, d'assouplir et de renforcer les muscles, de redéfinir son schéma corporel. « *C'est un moment privilégié qui me permet une relation plus intime avec les personnes. Avant la séance, je crée une atmosphère rassurante et chaleureuse. L'effleurage est un mode de communication, il est le premier sens à s'éveiller*. Ainsi je commence la séance par leur tenir la main. Cette action simple rassure, réconforte et met la personne en confiance. Je peux ensuite m'occuper des autres parties du corps. Grâce à des gestes enveloppants, souples, rythmés par la musique, la personne se détend, apaise ses angoisses. L'effleurage est pour moi aussi agréable à donner qu'à recevoir » nous confie Myriam Fritsch, aide-soignante. ■

**+ d'infos**

Tél. 03 28 21 08 92



D'ici quelques mois, le hameau des Huttes verra l'ouverture de la maison d'Albert Denvers. Un lieu dédié à sa vie, à sa carrière et au développement de Gravelines, mais également au service public avec la mise en place d'une mairie annexe et d'une agence postale ouverte. Nous avons rencontré Michèle Kerckhof, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, afin d'en savoir plus sur l'hommage de la Municipalité à son ancien Maire.



# LA MAISON D'ALBERT DENVERS OUVERTE AU PUBLIC

DANS LE CADRE DE LA MAISON COMMUNALE  
AGENCE POSTALE DES HUTTES

**Michèle Kerckhof, Adjointe au Maire déléguée à la Culture**

«La Municipalité a souhaité, il y a quelques années déjà, créer **un lieu à la mémoire d'Albert Denvers**, ancien Député-Maire de Gravelines. **Le choix de sa maison était évident pour nous.** En effet, ceux qui l'ont connu savent qu'après la mairie, Albert Denvers œuvrait souvent depuis sa maison. Nous avons donc décidé de lui rendre hommage par le biais d'**une exposition en deux parties**. La première, **permanente, retracera la vie de notre ancien Maire**. Elle sera **complétée par des expositions temporaires** qui se succéderont, consacrées aux actions qu'il a menées avec passion et détermination. Je suis convaincue que les gravelinois découvriront, avec émotion, ce lieu de mémoire et qu'ils prendront plaisir à revivre des souvenirs au fil de ces expositions temporaires. Quant aux plus jeunes, ce lieu leur permettra d'apprendre la vie et les actions de ce grand homme. **Albert Denvers aurait certainement apprécié que sa maison devienne un lieu au service de la population** : avec la présence d'une **Mairie annexe et d'une Agence Postale**. Il a œuvré toute sa vie pour les gravelinois, il était donc normal que la Municipalité lui rende cet hommage mérité». ■



Photos : Archives de la Ville de Gravelines



## A SAVOIR

**L'exposition sera visible au 67, avenue Léon Jouhaux**

## + d'infos

Services des Archives Municipales

Tél : 03 28 51 34 34



Une **Maison Communale** ainsi qu'une **Agence Postale** verront donc le jour aux Huttes, dans le lieu de mémoire. **La Maison Communale permettra aux administrés d'obtenir divers renseignements et documents, évitant ainsi les déplacements en centre-ville.** L'Agence Postale proposera **les prestations postales courantes**, à l'exception de certaines prestations financières (conseils). Et, tout comme à Petit-Fort-Philippe, le lieu fera office de **Point Accueil Médiathèque**.

*Nous vous en reparlerons en détails dans un prochain numéro de Gravelines Magazine.*



# BIENVENUE AU NOUVEAU

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, la fusion du SIVOM de l'Aa et du SIVOM des cantons de Bourbourg-Gravelines est devenue effective au 31 décembre 2013. De cette fusion est né un nouveau syndicat intercommunal : le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des Rives de l'Aa et de la Colme est une intercommunalité qui réunit dorénavant 16 communes : Gravelines, Loon-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa, Craywick, Bourbourg, Spycker, Brouckerque, Drincham, Loobergh, Cappelbrouck, Saint-Pierrebrouck, Holque, Millam, Watten, Wulverdinghe, Saint-Momelin, soit 37 851 habitants.

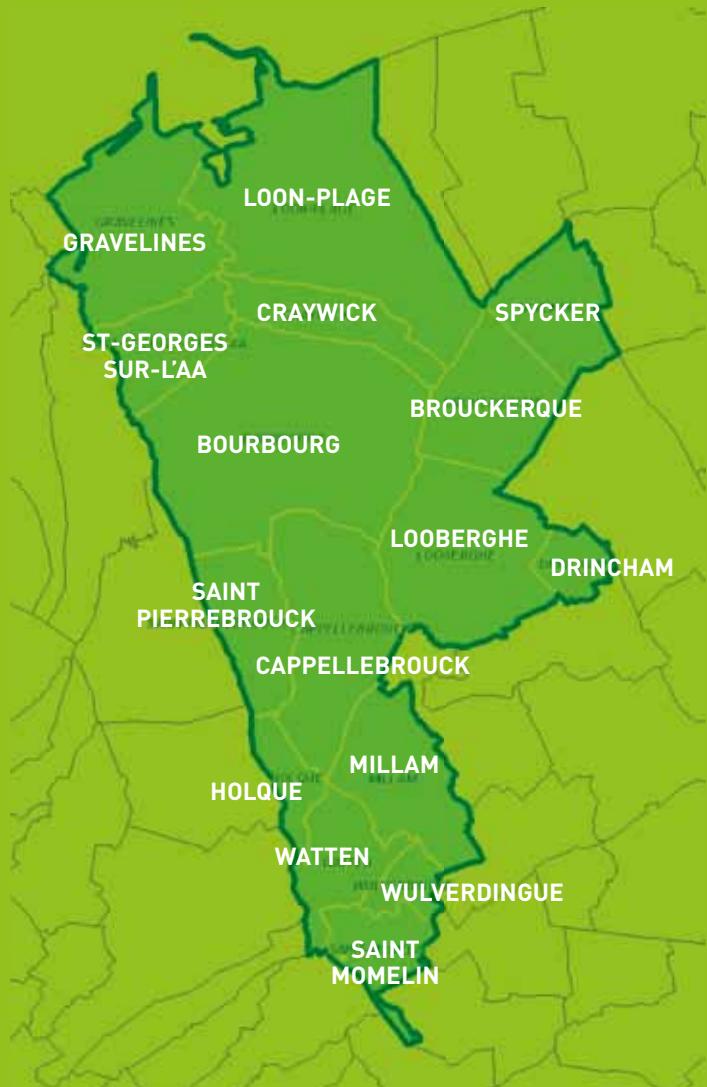
Les 16 communes du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme disposent de compétences à la carte, dont les principales sont :

- la gestion de l'assainissement collectif, non collectif et des eaux pluviales
- l'insertion socio-professionnelle des jeunes
- la promotion de toutes activités de loisirs de plein air, culturelles, sociales et touristiques
- la réalisation des infrastructures et des équipements correspondants

Le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme est principalement un "outil d'investissement" disposant d'une ingénierie technique et permettant la réalisation de projets d'aménagement structurants à l'échelle intercommunale, régionale voire nationale. Il est également un "outil d'aide au fonctionnement" de structures, dont la vocation est liée



→ 16 communes  
→ 37 851 habitants



Le Cap Compas inauguré le 17 décembre 2005

+ d'infos

## SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Rue du Collège BP175 59820 Gravelines

Tél : 03 28 21 42 76 - Fax : 03 28 23 59 89

Email contact@sivomaacolme.fr - [www.sivomaacolme.fr](http://www.sivomaacolme.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h



Le Chœur de Lumière à Bourbourg



# SIVOM

## DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

soit à l'insertion professionnelle, à l'emploi, à l'accompagnement social, soit à la promotion et au développement des activités touristiques.

À titre d'illustrations, le SIVOM compte, parmi ses grandes réalisations, l'aménagement du **PAarc des Rives de l'Aa (Gravelines)**, l'installation de l'œuvre **Le chœur de lumière** de l'artiste britannique **Sir Anthony Caro** dans l'église de Bourbourg, le **CIAC - Centre Interprétation Art et Culture** (Bourbourg), l'aménagement paysager de la **Ferme Galamé (Loon-Plage)**. Le SIVOM est également **gestionnaire du port de plaisance Vauban-Gravelines**.

Les communes membres de ce nouveau SIVOM mutualisent ainsi leurs ressources et moyens pour réaliser des projets ambitieux, dont profiteront les habitants du territoire. Elles mobilisent plus aisément, par le biais du SIVOM, les subventions et autres aides que peuvent leur octroyer l'Europe, l'État, la Région, le Département, la Communauté Urbaine de Dunkerque... pour mener à bien leurs projets d'aménagement.

Le syndicat intercommunal est administré par un **comité syndical**, organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. Le nombre de délégués titulaires par commune est fonction de la population de chaque commune. ■



Le PAarc à Gravelines

**Bertrand Ringot, Président, a rappelé après son élection à l'unanimité, l'importance pour les communes de cet outil d'aménagement.**

En effet, sur la période 2001-2012, des **dépenses d'équipement d'un montant total de 60,815 M €** ont été réalisées par les deux Sivoms avec des **subventions obtenues de 18,468 M €** soit 30 % du total des sommes investies et ce **grâce aux effets de la mutualisation**.



**Tous les investissements ont été décidés et adoptés à l'unanimité par les maires et les élus de ces Sivoms, ce qui démontre une adhésion collective aux projets du territoire.** A titre d'exemples, **le Paarc a bénéficié de 13,6 M € de subventions (9.325 128 M € déjà encaissés) sur un total de dépenses de 16 750 509 M € réalisées.**

**Bernard Faucon, Délégué du Sivom, a rappelé que ce site accueillerait en 2014 les Championnats du Monde Universitaires d'aviron, les Championnats de France de canoë-kayak, de triathlon longue distance grâce à la qualité internationale de cet équipement mais également de nombreux événements chaque weekend et des équipes nationales dont l'Equipe de France d'aviron.** Le deuxième plan d'eau en cours de création permettra la pratique de la voile légère en complément du Chenal de l'Aa, du téléski nautique, de la pêche et d'autres activités familiales pour tous. **De nombreuses associations bénéficient de ce site unique au Nord de Paris. Il faut s'en féliciter.**



16 maires unis pour le développement du territoire

*La première réunion du comité syndical du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme s'est tenue le jeudi 23 janvier dernier dans le salon d'Honneur de la Mairie de Gravelines. À cette occasion, les 41 membres du comité syndical ont notamment élu à l'unanimité le Président **Bertrand Ringot** et les 8 Vice-présidents du SIVOM (**Michel Decool, Edgard Coppey, Marie-Claude Lermytte, Francis Bassemon, Gérard Grondel, Eric Rommel, Daniel Deschot, André Hennebert**).*



**Dans notre vie quotidienne, nous pouvons être confrontés à des situations d'urgence mettant une personne en danger. En cas de doute, il faut faire appel aux services de proximité mis en place pour vous aider.**

## SECOURIR UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ



### SE FORMER AUX PREMIERS SECOURS

L'association « Secourisme des Rives de l'Aa » de Gravelines, affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, vous forme aux gestes de premiers secours :

**Hervé Taillendier**

**Tél. 06 98 99 21 45**

La formation dure 7h, elle peut donc se faire sur une journée, et coûte 45 euros.

**N'hésitez plus à vous former !**

#### LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

- **Le 18 : les sapeurs-pompiers**, service de proximité situé sur la commune de Gravelines. Les sapeurs-pompiers étant situés sur la commune seront, en cas d'urgence, **les plus rapides** à arriver sur les lieux. Ils feront par ailleurs **le lien avec les autres numéros utiles**.
- **Le 15 : le SAMU**, plateforme téléphonique d'urgence médicale
- **Le 17 : la police**, service de proximité situé sur la commune de Gravelines
- **Le 112 : numéro européen** rassemblant les numéros cités précédemment, surtout utile si vous êtes en voyage à l'étranger en Europe. Ce numéro de téléphone vous mettra en lien avec un interprète de votre langue et traitera votre demande (sapeurs-pompiers, SAMU ou police).

#### QUAND J'APPELLE LES SAPEURS-POMPIERS...QUE DIRE ?

En premier lieu, **la personne qui appelle les sapeurs-pompiers doit garder son calme**, afin de se faire comprendre tout de suite par le standard et de gagner du temps avant leur arrivée.

- 1 Avant d'appeler, je vérifie **l'état de conscience de la victime** : elle respire ? son cœur bat ?
- 2 Je compose le numéro de téléphone : **le 18**
- 3 Je donne **l'adresse complète** du lieu où la victime se trouve : ville, rue, numéro de rue, etc.
- 4 **J'explique qui est la victime** : son âge, son sexe, l'événement qui vient de se passer, son état, ses antécédents, etc. Toutes les informations qui aideront les pompiers à gagner du temps dans la prise en charge de la victime.
- 5 Le standard des sapeurs-pompiers vous préconisera **les premiers gestes à effectuer** en attendant leur arrivée.
- 6 Je donne **mon numéro de téléphone** avec lequel je passe l'appel. Cette information est importante au cas où les sapeurs-pompiers ont besoin de vous rappeler, par exemple s'ils ne trouvent pas les lieux.
- 7 **Je ne raccroche jamais le téléphone sans que le standard des sapeurs-pompiers me l'ait indiqué.** Les sapeurs-pompiers ont peut-être encore des questions à vous poser. J'attends la consigne pour raccrocher.
- 8 Je m'attends à être rappelé par les sapeurs-pompiers si besoin, **je garde donc mon téléphone près de moi**.

**Cyril Fournier, Capitaine du Centre d'Incendie et de Secours de Gravelines**

**Petit rappel des règles de base à appliquer en présence d'une victime**

Prenons l'exemple d'une victime s'étant coupé la main avec un taille-haies :

→ **PROTEGER** : je débranche le taille-haies électrique et l'écarte de la victime.

→ **ALERTER** : je donne l'alerte en appelant le 18.

→ **SECOURIR** : je couvre la victime pour éviter qu'elle n'ait froid et je prodigue les premiers gestes préconisés par les sapeurs-pompiers en attendant leur arrivée.





**Le manque de médecins généralistes est un des grands enjeux actuels relatifs à l'offre de soins en France. Parce que son rôle est celui du professionnel de premier recours, de premier maillon de la chaîne d'un parcours de soins, la question de sa présence sur tous les territoires est centrale.**



Réunion de présentation des projets de la ville en matière de santé, à destination de jeunes médecins généralistes

## L'ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE

### LES CHIFFRES DE LA RÉGION

- Avec une densité moyenne de 286,5 médecins pour 100 000 habitants en 2013, la région Nord Pas-de-Calais se classe **en dessous de la moyenne nationale** s'élevant à 299,7 médecins pour 100 000 habitants (données du Conseil de l'Ordre des Médecins du Nord).
- Le Conseil de l'Ordre des Médecins du Nord ne publie pas de chiffres optimistes quant à la situation future de la médecine générale. Il est attendu que jusqu'en 2018, **le nombre de médecins généralistes continue de décroître au sein du département du Nord** (estimation : 2 552 médecins en 2013 dans le Nord, 2 415 en 2018).

### LES JEUNES MÉDECINS

- Depuis quelques années, on constate **un recul du choix de la spécialité de médecine générale par les étudiants en médecine**. Plusieurs facteurs entrent en jeu dans ce choix : la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ou encore l'appréhension du contexte économique sont des éléments dissuadant les jeunes générations à l'installation en exercice libéral.
- Ainsi, en 2013, dans le Nord, lors de la première inscription à l'Ordre, **73 % des jeunes médecins ont fait le choix d'exercer en secteur salarié** (données du Conseil de l'Ordre des Médecins du Nord).

## LES ACTIONS DU DÉVELOPPEMENT SANTÉ À GRAVELINES

Gravelines compte 7 médecins généralistes et 1 médecin homéopathe pour près de 12 000 habitants. Des chiffres qui, selon le Conseil de l'Ordre des Médecins du Nord, sont faibles.

Voici quelques actions engagées ces derniers mois, afin d'aider à la redensification du tissu de médecine générale gravelinoise :

- étude des **attentes des jeunes générations de médecins généralistes** ;
- **prise de contact** avec des étudiants en médecine générale, de jeunes médecins remplaçants, et de jeunes diplômés en médecine générale ;
- prise de contact avec des **associations d'internes** ou de **médecins remplaçants** ;
- réflexion sur la **mise à disposition de**

- logements** pour les stagiaires en médecine générale (en stage chez un médecin gravelinois) ;
- organisation d'une réunion de présentation des **projets de la ville en matière de santé**, à destination de jeunes médecins généralistes ;
- réflexion concernant la **permanence des soins et la médecine de garde** à Gravelines ;
- intégration de la ville au sein du **comité de pilotage du Contrat Local de Santé** de la Communauté Urbaine de Dunkerque ;
- étude de l'offre de soins à Gravelines ;

## 3 QUESTIONS À...

**BERTRAND RINGOT,**  
Maire de Gravelines

**Comment voyez-vous l'avenir de la médecine générale à Gravelines ?**

*Le manque de médecins généralistes est évident à Gravelines. Les quartiers de Petit-Fort-Philippe et des Huttés sont particulièrement touchés par ce phénomène, suite à de récents départs en retraite non remplacés. La population étant inquiète, la ville doit agir pour retrouver de nouveaux praticiens.*

**Quel délai vous donnez-vous pour parvenir à redensifier le tissu de médecine générale de Gravelines ?**

*Estimer un délai paraît inutile, car celui-ci dépendra des candidats à l'installation et des projets mis en place par la municipalité. Ce qui est certain, c'est que **je souhaite que la santé soit au cœur des questions d'aujourd'hui et de demain**. La municipalité met tout en œuvre pour trouver rapidement de jeunes médecins prêts à venir s'installer à Gravelines. **Différents projets concrets sont en cours, et plusieurs solutions sont à l'étude.***

**Pouvez-vous nous en dire plus sur les projets entamés ?**

*Nous avons d'ores et déjà identifié **deux locaux susceptibles d'accueillir en location de jeunes médecins**, l'un situé à Petit-Fort-Philippe, l'autre aux Huttés. Nous souhaitons également accompagner les candidats dans leur installation, les guider dans le cheminement des déclarations administratives, et les présenter aux différents professionnels de santé de la ville. Cette aide technique à l'installation sera initiée par Louise Facon, notre chargée de mission Développement Santé, en lien avec le Groupe PASCAL qui a engagé une réflexion plus large à l'échelle du SIVOM. **Cet accompagnement technique est d'ailleurs étendu à l'ensemble des professions de santé souhaitant s'installer à Gravelines.***

- construction d'un **plan d'actions** destiné à accueillir de jeunes médecins sur la commune. Gravelines évolue dans le domaine de la santé. Outre un constat pessimiste au niveau régional concernant les quotas de médecins généralistes, la ville entreprend chaque jour des actions dans le but de trouver de nouveaux praticiens. Gravelines est riche de professionnels et d'associations en santé, autant d'acteurs que la ville souhaite impliquer dans ce projet.



**Au sein des maisons de quartier d'Atouts Ville, des animateurs sont spécialement dédiés à la mise en œuvre de projets en direction des familles dans le cadre de la mission ACF (Animation Collective Famille) financée par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord.**



# LES RÉFÉRENTS FAMILLES



**Julien Geraert**, Directeur de la Maison de quartier du Pont de Pierre  
Coordinateur famille / parentalité

## + d'infos

Maison de quartier du Centre :  
**03 28 51 34 20**

Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe :  
**03 28 51 82 30**

Maison de quartier des Huttés :  
**03 28 51 97 30**

Maison de quartier du Pont de Pierre :  
**03 28 51 83 40**

**Dans le cadre de la Mission ACF, la CNAF (Caisse Nationale des Affaires Familiales) définit des objectifs :**

- Consolider les groupes familiaux
- Renforcer la fonction parentale
- Développer les liens sociaux et les solidarités familiales

Concrètement, il s'agit d'accompagner les parents dans leur rôle en développant au quotidien des actions spécifiques. L'association Atouts ville compte **deux référents familles** qui interviennent sur les quatre maisons de quartier mais également sur les deux multi-accueils :



### Sophie Dussart :

Référente familles sur les Maisons de quartier des Huttés et du Pont de pierre



### Dimitri Tassin :

Référent familles sur les Maisons de quartier du Centre et de Petit-Fort-Philippe

**« Notre rôle consiste à prendre en compte la dimension familiale au sein des structures d'Atouts Ville de la petite enfance jusqu'aux séniors. »**

*Pour cela, nous considérons **au quotidien** les besoins exprimés par les familles afin de mettre en place divers ateliers sous une forme conviviale et ludique.*

*Notre travail d'écoute nous permet également de **proposer un soutien et un accompagnement** auprès des familles (développement de projets individuels et/ou collectifs, fêtes de quartier...). »*

## LES PRINCIPAUX ATELIERS :

- **Ateliers parents-enfants**, grands-parents (art floral, bijoux, scrapbooking, déco, centres de table...)
- **Les petits-déjeuners** en famille
- **Les pauses parents** (groupes d'échanges autour de la parentalité ouverts à tous les parents)
- **Le sport en famille**
- **Les ateliers culturels et artistiques**

## LES PROJETS À ÉCHELLE DU TERRITOIRE :

- **Les vacances familles** : cette année 12 familles sont mobilisées sur ce projet. Date du séjour : du 19 au 26 avril 2014
- **Le kiosque plage** : des animations familiales tout l'été (du mardi au samedi), gratuites, ouvertes à tous.

**Pour bénéficier de l'ensemble de ces actions il suffit d'être en possession de la carte d'adhésion à Atouts ville, certaines activités sont payantes et une tarification en fonction du quotient familial.**

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de proposer un programmes d'activités riches et variées, Atouts Ville collabore avec de nombreux partenaires sur le territoire (CAF, Ville, UTPAS, écoles...).





Il y a un peu moins d'un an, la Ville de Gravelines mettait en place, via le logiciel AWOO, un système de réservation en ligne de ses activités, principalement nautiques. La Base Nautique et de Plein Air Jean Binard est la première structure à mettre ce système en place. Retour sur ce nouveau mode de réservation.

# CLIQUEZ, C'EST RÉSERVÉ !

## Hélène Dumont

Chargée des réservations en ligne à la Base Nautique

« Nous avons mis en place et tester le système de réservation en ligne pour les stages de voile et multi-nautique. Le logiciel AWOO me permet d'entrer une partie de l'offre annuelle des activités de la base nautique.

Pour 2014, nous élargissons notre proposition à l'ensemble des séances de char à voile et de kayak. Notre objectif est de gérer 100 % de nos activités par ce logiciel d'ici 2 ans, car il faut encore l'adapter aux spécificités de certaines de nos activités (ex : le kite surf, la pêche...).

Grâce à ce logiciel, chacun a désormais la possibilité d'anticiper ses réservations. Il s'agit là d'un réel avantage notamment pour les familles, qui peuvent ainsi programmer à l'année les stages de leurs enfants.

Le site internet est simple d'utilisation : vous pouvez faire une sélection par date, par âge ou par niveau.

Il vous suffira ensuite de cliquer et de vous laisser guider.



## RESERVATION EN LIGNE

+ simple  
+ rapide  
+ pratique



## POUR RÉSERVER :

<http://marketplace.awoo.fr/124/Search>

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

Le PAarc des Rives de l'Aa vous propose également de réserver vos activités en ligne !

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet [www.lepaarc.com](http://www.lepaarc.com) et à réserver vos cours d'aviron, de kayak, vos pass Festi PAarc... Vous y trouverez l'ensemble des cours et stages proposés par la structure.

## + d'infos

Base Nautique et de Plein Air Jean Binard

Tél. : 03 28 65 20 31 - [reservation.nautique@ville-gravelines.fr](mailto:reservation.nautique@ville-gravelines.fr)

# LES TRAVAUX

## LA RUE PIERRE BROSOLETTE RÉAMÉNAGÉE ET SÉCURISÉE

Après la réfection complète des réseaux d'assainissement en 2013, la Communauté Urbaine de Dunkerque va procéder au réaménagement des trottoirs, stationnement et chaussée de la rue Pierre Brossolette sur le tronçon compris entre le débouché du Boulevard Lamartine et la station de refoulement située face aux Ateliers Municipaux.

- **Les trottoirs seront élargis** pour faciliter le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite et des poussettes.
- **Les stationnements seront mis aux normes** et de façon alternée de part en part de la chaussée.
- **Un plateau** sera créé au droit du carrefour avec la rue Gounod et des îlots posés en chaussée pour limiter la vitesse des véhicules.
- La Ville de Gravelines procédera de son côté au **remplacement de l'éclairage public**.



**Les travaux devraient débuter en mars pour une durée d'environ 9 mois.**

Le réaménagement du tronçon entre la station de refoulement et le passage Colin est programmée pour l'année 2015.

## RESTAURATION DU MOULIN LEBRIEZ

Après **restauration** dans les ateliers de l'Entreprise spécialisée en matière de restauration de Monuments Historiques, la **charpente du Moulin a été remise en place**. La prochaine étape consistera en la **repose des ailes**.



## ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE BOURBOURG FINALISÉ

La dernière phase du **remplacement de l'éclairage public** de la route de Bourbourg a été réalisée en décembre.



## CRÉATION D'UN PARKING À LA MAISON DE QUARTIER DU PONT DE PIERRE

**20 places de stationnement** ont été créées à proximité de la Maison de Quartier du Pont de Pierre.



## CRÉATION D'UN PARKING AU CIMETIÈRE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

**15 places de stationnement** et un **portillon d'accès au Cimetière de Petit-Fort-Philippe** ont été créés rue des 3 Fermes.



## LE MULTI ACCUEIL DU PONT DE PIERRE BIENTÔT LIVRÉ

Les travaux de **création d'un multi accueil au Pont de Pierre** sont en voie d'achèvement. Le bâtiment devrait être livré courant février pour une mise en service début avril. Il accueillera 25 enfants.



## LE BÂTIMENT DU PORT DÉMOLI

Le bâtiment du Port (annonce faite dans le magazine de décembre 2013) a été démolî.

**Le terrain d'assiette sera réaménagé pour la zone technique du Port et pour un chemin à destination des piétons et cycles.**





Depuis 2008, la Ville de Gravelines a mis en place de nombreux projets dans le cadre du devoir de mémoire. C'est ainsi que Britanny et Justine, deux gravelinoises en contrat civique, ont entrepris de retranscrire par écrit les souvenirs de nos aînés ayant vécu la Seconde guerre mondiale.

## LES MÉMOIRES DE NOS AÎNÉS CONSIGNÉES PAR ÉCRIT



Le projet, mis en place par Raoul Defruit, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, aidé dans sa démarche par Dominique Duval, du service Archives Municipales, a pour objectif de recueillir le plus de témoignages possible de gravelinois ayant connu cette période difficile de la Seconde guerre mondiale.

Une mission qui a été confiée à Brittany et Justine, toutes deux en contrat civique. Elles se rendent ainsi chez des particuliers mais également en maisons de retraite, afin de rencontrer ces personnes et de connaître leurs histoires et anecdotes. Des récits que les deux jeunes filles retroussent sur papier, avec pour objectif final de créer et imprimer pour la cérémonie du 8 mai prochain, un recueil comportant l'ensemble de ces histoires. ■



**Raoul Defruit**  
*Conseiller Municipal  
délégué à la Jeunesse*

« Je suis très satisfait de la mise en place de cette action qui permettra d'enrichir l'Historie de notre ville. En effet, il est plus qu'intéressant de se rendre compte des conditions de vie de l'époque des habitants résidant à Gravelines mais également de ceux ayant dû fuir. Il est important de garder une trace de tout cela, et notamment pour les générations futures. »



**Brittany, 18 ans**

« Je me suis toujours intéressée à la Seconde guerre mondiale, alors quand j'ai entendu parler de ce projet, je me suis de suite rapprochée de Raoul Defruit. **Je suis donc en contrat civique depuis le 15 novembre 2013 avec pour mission de rencontrer les gravelinoises et gravelinois ayant vécu cette guerre et de recueillir leur témoignage.** C'est un travail que j'apprécie tout particulièrement, d'autant plus qu'il me permet de **découvrir des histoires aussi passionnantes qu'enrichissantes.** Les personnes que nous rencontrons, avec ma collègue Justine, ont souvent un peu de mal à se livrer au début. Mais après au fil de l'entretien, une confiance s'instaure entre nous et les souvenirs leur reviennent petit à petit. »





## LE BIO C'EST BIEN !

**Fort de son succès, le menu Bio va s'intensifier dans nos 8 restaurants scolaires gravelinois, puisqu'il sera servi prochainement aux élèves à raison de 3 fois par mois.**

« De septembre 2010 à décembre 2011, le premier repas Bio a été servi aux élèves, puis dès janvier 2012, ils bénéficiaient alors de 2 repas Bio par mois. À compter du 3 février prochain, ce sont donc 3 repas Bio qui seront servis aux élèves des restaurants scolaires. Chaque menu est complet, et de conception maison; il contient 4 composants au choix parmi entrée, plat, légumes, fromage et dessert. Les menus Bio proposés aux enfants sont quant à eux basés sur des produits naturels,

sans pesticide, qui procurent plus de goût. C'est une qualité gustative et organoleptique (propriétés d'un aliment en terme de goût, odeur, aspect, couleur et consistance) indéniable pour nos enfants » nous explique Marie-Madeleine Dubois, Conseillère Municipale déléguée à l'Équilibre alimentaire et à la restauration Scolaire.

**Aujourd'hui, 97,27 % d'enfants scolarisés sont inscrits au service de la restauration scolaire.** Avec la société Dupont, une diététicienne, et en cohésion avec le cahier des charges établi par le GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et Nutrition), la grille des menus est proposée, puis validée par la commission d'élaboration des menus chaque tri-

### Le saviez-vous ?

Il faut présenter au minimum un mets 7 fois sur l'année à un enfant pour qu'il commence à l'apprécier.

mestre, en tenant compte d'un pourcentage de laitages, de fruits, en variant les couleurs dans les assiettes, les goûts. Toujours d'un point de vue restauration scolaire, l'opération Régal des Fruits se poursuit dans les écoles maternelles et élémentaires, à raison de 2 fois par semaine, c'est l'occasion pour les enfants de (re)découvrir les fruits. Et pour les enfants des écoles maternelles, l'animation "Petits déjeuners équilibrés" sera toujours proposée aux élèves 4 fois par an. L'enfant y découvre qu'une nutrition équilibrée lui apporte différents nutriments bénéfiques à sa santé. En effet, les bonnes habitudes alimentaires s'acquièrent dès le plus jeune âge. ■

### ACTUS / CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

## LE CMJ S'ENGAGE EN FAVEUR DES AMPHIBIENS

**La commission Environnement du Conseil Municipal Jeunes s'engage depuis deux ans maintenant en faveur de la biodiversité. En effet, le groupe, encadré par Raoul Defruit, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, Alain Letreux et Jean-Marc Rebena, a décidé de renouveler son action et ainsi de protéger les amphibiens présents en nombre sur notre commune.**

En septembre 2012, le CMJ avait constaté une augmentation inquiétante de crapauds écrasés sur le bord de la route (notamment rue des 3 Fermes et



route de l'Aquaculture). La commission Environnement a donc décidé d'agir en posant plusieurs bâches et seaux le long de ces deux routes, destinés à recueillir les crapauds. Les amphibiens ont été récupérés chaque matin et transportés de l'autre côté de la route, en toute sécurité. L'opération a été effectuée en partenariat avec la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard, le Centre Paul Machy et l'AFEJI et l'association des Pêcheurs du Bord de Mer. Un succès pour cette première édition puisque **2008 crapauds ont ainsi pu être sauvés**. Les batraciens se nour-

riant principalement de moustiques, **l'action a également permis la continuité de l'équilibre de la nature**. Les membres de la commission ont proposé leur projet lors du Prix des Jeunes Citoyens de l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), qui n'a pas manqué de les féliciter pour leur engagement en faveur de la biodiversité. ■

### + d'infos

Service Jeunesse : 03 28 65 52 85

# GRAVELINES C'EST SPORT !

## → Athlétisme

### Le cross mis à l'honneur

Le samedi 11 janvier ont eu lieu les Championnats du Nord de Cross Jeunes. Organisée par Gravelines Athlétisme et l'Elan59, l'épreuve a réuni près de 1 000 jeunes le temps d'une après-midi.

Il s'agissait d'une première pour le club qui a accueilli, au théâtre de verdure, près de 1 000 jeunes de 6 à 15 ans. Plus de 40 bénévoles étaient également présents ce jour-là afin d'installer le parcours, de le sécuriser... Une belle épreuve qui a permis de (re)découvrir Gravelines et ses fortifications.

La section de Gravelines Athlétisme s'est illustrée en remportant un titre avec la première place de Lucie Deblonde dans la catégorie poussine et trois titres de vice-champions du Nord par équipe des poussines, benjamines et benjamins.

+

d'infos

<http://gravathle.over-blog.com>



## Sport scolaire

### A la découverte du tchouk-ball

Le jeudi 12 décembre dernier, les élèves de CM2 de Karine Vanderstraeten, Directrice de l'école Copernic, participaient pour la première fois à un tournoi de tchouk-ball. Une véritable réussite puisque la classe a remporté le tournoi.

Depuis la rentrée scolaire, l'école Copernic s'est affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degrés) afin, entre autres, de découvrir et pratiquer de nouveaux sports, tel que le tchouk-ball.

Le tchouk-ball est un sport qui pourrait s'apparenter, au premier abord, au hand-ball. Il s'agit d'une discipline innovante, qui permet aux enfants d'appréhender différemment la pratique du sport. Et c'est ainsi qu'après 6 semaines d'apprentissage, les élèves ont participé à leur premier tournoi à Grande-Synthe et l'ont remporté avec brio !



## Stages sportifs pour des vacances riches en émotions !

Pendant les **vacances de février** (du lundi 24 février au vendredi 7 mars), la Ville de Gravelines propose **deux sessions de stages sportifs et camps basket**. Les enfants de 4 à 14 ans pourront ainsi s'adonner aux joies du sport dans nos structures municipales.

Du 24 au 28 février, deux stages sont au programme :  
→ **Sensations multisports raquettes** (de 4 à 14 ans)  
→ **Camp basket** (de 8 à 14 ans)

Du 3 au 7 mars, un **stage sensations** alliant escrime, ballon et ateliers langues (de 4 à 14 ans) est programmé.

+

d'infos

Direction des Sports  
rue Léon Blum - 03 28 23 59 06

Le guide des activités sportives et de loisirs est sorti !

Vous y trouverez l'ensemble des stages et activités proposés par la Ville de Gravelines, pour vos enfants. Il est disponible sur : [www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr)





## RUGBY CLUB MARITIME

# ESSAI TRANSFORMÉ !

**Créé et présidé depuis septembre 2005 par Vincent Pladys, le Rugby Club Maritime initie petits et grands à la pratique du rugby. Le club compte aujourd'hui plus de 130 adhérents réunis autour de la même passion pour le ballon ovale.**



**Vincent Pladys**

*Président du Rugby Club Maritime*

**« J'ai créé le club il y a maintenant 8 ans** avec pour objectif de faire découvrir ce beau sport qu'est le rugby. Nous proposons la pratique du rugby aux adultes et aux enfants **à partir de 5 ans révolus**. Pour cela, **nous avons créé une école de rugby, divisée en 5 tranches d'âge, chacune encadrée par deux éducateurs**. Sans oublier l'équipe senior masculine et notre nouvelle équipe féminine !

**VOUS ÊTES  
UNE FEMME  
ET VOUS SOUHAITEZ  
PRATIQUER LE RUGBY ?**

Le Rugby Club Maritime vient d'ouvrir une section féminine, alors n'hésitez pas à vous renseigner ! Les filles de moins de 18 ans peuvent également intégrer le club !

Cette année, nous organisons un déplacement pour les demi-finales du Top 14. **Nous nous rendrons au Grand Stade de Lille**, en mai prochain, afin d'encourager les équipes. Nous avons souhaité faire plaisir à nos adhérents en priorité, mais **le déplacement est ouvert à tous** (sous réserve de disponibilités).

**Le Rugby Club Maritime est une association conviviale et familiale.** Nous sommes toujours présents pour aider ou soutenir un de nos membres ! Notre seul regret à l'heure actuelle est d'être toujours en attente de vestiaires plus grands. Mais nous ne cessons de nous développer, de progresser et d'être dynamique. Nous véhiculons les valeurs du sport, le respect de l'autre, de l'arbitre... puisqu'après tout, le rugby c'est l'école de la vie ! » ■

### **+** d'infos

Rugby Club Maritime de Gravelines  
Tél. 06 08 33 68 53  
[www.gravelines-rugby.fr](http://www.gravelines-rugby.fr)



**130**

licenciés dont **60** enfants

→ **12** éducateurs

→ **1** section féminine depuis 2013

→ Subvention directe : **19 000 €**

→ Subvention pour achat de matériel : **5 000 €**

→ Extension du local en 2013 et réaménagement des abords : **32 688,72 €**

# COMMENT BIEN REUSSIR LA SAISON

**L'ensemble des festivités carnavalesques ont lieu dans l'agglomération dunkerquoise aux alentours de Mardi gras. On distingue :**

- **les bandes** : les carnavaux défilent dans les rues derrière la musique (la "clique"), conduite par un tambour-major.
- **les bals** : les carnavaux se retrouvent la nuit, dans les grandes salles de l'agglomération, pour faire la fête en mêlant chansons carnavalesques, à la musique contemporaine et tout ça au profit d'associations caritatives.

### LES BONNES RÈGLES À SUIVRE

→ Les musiques du Carnaval sont la base de celui-ci, il est donc préférable de les connaître, notamment *l'Hommage au Cô* et la *Cantate à*

*Jean Bart* qui sont réellement créées pour les carnavaux.

- **Il n'y a pas une façon de faire le carnaval mais plusieurs** : dans la bande, dans les bars, dans les chapelles, devant la musique, derrière la bande... ou un mélange de tout cela.

### ALCOOLÉMIE

- **Le Carnaval n'est pas un concours d'alcoolémie.** Les boissons alcoolisées sont en vente mais ce n'est pas une raison pour finir en coma éthylique.
- La majorité des personnes formant la bande n'est pas saoule, un carnavaux trop éméché ne doit pas s'insérer dans une "ligne" en croyant que ceux qui sont à ses côtés sont dans le même état que lui, c'est faux et dangereux pour tous.

→ Tant dans un bal que dans la bande les bouteilles en verre sont interdites, si elles cassent elles risquent de blesser plusieurs personnes. De plus, notamment lors des bals, il est fort désagréable de marcher sur du verre pendant des heures.

### DANS LA BANDE

- **La base de la bande c'est la "ligne".** Lorsque la bande défile dans les rues, cela correspond à un alignement de carnavaux qui occupe grossièrement la largeur de la chaussée. Lorsque la bande est au rigodon ou lors d'un bal, la ligne correspond au rayon entre le kiosque (ou l'élément central) et les obstacles extérieurs (arbres, scène, spectateurs...). Pour la réussite des chahuts et la sécurité de chacun, les lignes doivent être entières, c'est-à-dire qu'elles doivent s'étendre sur toute la largeur et les carnavaux qui la composent doivent se tenir "encoudé" même si on ne connaît pas son voisin de gauche ou de droite.
- On distingue les "premières lignes" qui ont pour objectif de retenir la bande alors que les autres "lignes" ont pour objectif de pousser. Les "premières lignes" ne sont généralement pas accessibles aux novices en raison de leur importance capitale (si elles s'écroulent pendant un chahut, les autres lignes s'effondrent également).
- Lorsque les fifres jouent, la bande avance tranquillement, il ne faut pas pousser les personnes devant soi. Lorsqu'un chahut se termine, les fifres reprennent directement, cependant en raison de la "décompression", il est probable que les "lignes" reculent, il faut alors également reculer si nécessaire et ainsi ne pas entraver le mouvement global, puis repartir vers l'avant.

# L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

**Association Gravelinoise  
des Amis du Patrimoine (A.G.A.P.)**  
→ Vendredi 14 février à 18 h

**Échos et Nouvelles des Rives de l'Aa**  
→ Samedi 15 février à 15 h

**Association Gravelinoise  
pour la Promotion de la Musique  
et du Théâtre (A.G.P.M.T.)**  
→ Lundi 24 février à 18 h 30

**Oiseau Club Gravelinois**  
→ Vendredi 28 février à 19 h

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**Fédération Nationale des Acci-  
dents du Travail et des Handicapés  
(FNATH)**  
→ Dimanche 2 mars 2014

salle Gérard Caloone à 10 h

### CRÉATION D'ASSOCIATION

→ L'association "Toujours avec Yvan" a été créée le 6 janvier 2014 à la Sous-préfecture de Dunkerque. L'association a pour but de sensibiliser à la conduite des 2 roues, sa présidente est Amélie Porcher.

Le Siège Social est situé 4 rue Aristide Briand à Gravelines.

### SPECTACLE DISNEY

**Mercredi 19 mars  
à 14 h 30  
à la Scène Vauban**



Les plus grandes chansons de Disney en costumes, mises en scène par La Comédie La Philippoise, au profit de l'association Rêves

Entrée : 4 euros/personne

Renseignements : 06 26 74 13 65



# CARNAVALESQUE ?

→ Lorsque les fifres s'arrêtent et que le reste de la musique se met à jouer, il y a un chahut. Cependant, on pousse en "ligne", c'est-à-dire avec le torse (en étant toujours accroché avec son camarade de gauche et celui de droite) et non en poussant avec les mains dans le dos du carnavalesque de devant.

→ La seule zone où les carnavalesques ne doivent pas se trouver, c'est entre les musiciens et la "première ligne".

→ **On ne sort pas de la bande en plein chahut**, c'est totalement impossible, il faut attendre la fin d'un chahut et crier « sortie », puis sortir du côté le plus court lors d'une bande, et du côté extérieur lors d'un rigodon/bal. Lorsqu'une personne crie « sortie » devant un carnavalesque, il convient de la laisser sortir en retenant les carnavalesques qui poussent derrière soi. Si une personne crie « sortie » sur l'un des côtés, le carnavalesque libère son bras dès que possible et une fois la personne partie s'accroche à un autre carnavalesque de la même ligne.

→ Si un carnavalesque tombe dans la bande, il ne doit pas tenter de s'accrocher au carnavalesque devant lui (il risque au mieux de l'entraîner dans sa chute). Lorsqu'une ou plusieurs personnes tombent, les carnavalesques autour d'eux crient « chute », tous ceux autour des personnes tombées retiennent alors les lignes devant ou derrière elles pour éviter que d'autres tombent. Les carnavalesques les plus proches doivent relever les personnes tombées le plus rapidement possible. Le risque de chute est diminué si les carnavalesques sont bien accrochés.

→ Le port de chaussure de sécurité est conseillé, en raison de la proximité des jambes lors des chahuts, il arrive très fréquemment de se faire



marcher sur les pieds. Par contre, il faut éviter au maximum de donner des coups dans les jambes.

## DANS LES BALS

→ Pour éviter à la fin du bal de marcher dans le verre et le plastique, les carnavalesques doivent ramener leur verre, leur coupe ou leur bouteille dans un des bars.

→ Pour éviter les bagarres, il ne faut pas traverser les salles avec des verres pleins prêts à se renverser.

## DANS LES CHAPELLES

→ On ne rentre dans une chapelle que si on y est invité. Soit on connaît l'hôte, soit celui-ci nous laisse entrer lorsqu'on arrive avec un de ses invités (que l'on connaît nous-même). Pas d'entrée en force ni d'entrée au moment où

des invités sortent sans l'hôte.

→ On peut arriver dans une chapelle avec des bouteilles ou de la nourriture mais on ne repart jamais avec, d'autant plus si ce ne sont pas les mêmes vivres.

→ Si les amis d'invités sont autorisés à entrer dans une chapelle, cela ne fait d'eux des "invités", c'est-à-dire qu'ils ne sont pas autorisés à faire entrer leurs propres amis sans l'accord de l'hôte.

## DANS LES BARS

→ Souvent il y a 1 serveur pour 10 carnavalesques, il faut faire preuve de patience et attirer l'attention du serveur.

→ Une fois servi, s'il y a de la place, il faut tenter de s'éloigner du comptoir pour que d'autres puissent y avoir accès.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :

→ **A Gravelines Centre et les Huttés :**

le mercredi 12 février 2014

→ **A Petit-Fort-Philippe :** le jeudi 13 février 2014



# / EN BREF...

## RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015

### Inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle
- Les enfants qui vont entrer au CP
- Les enfants qui vont changer d'école sur la commune
- Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines

**A partir du 10 mars 2014, les parents se présentent au Service Education, du lundi au vendredi, afin d'obtenir un certificat d'inscription ou pour retirer un dossier de demande de dérogation pour l'inscription dans un autre établissement.**

Ces documents sont indispensables :  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile de moins de deux mois  
En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant  
Ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, munis du certificat et du carnet de santé de l'enfant, aux heures de permanences et ce, avant fin juin.

#### Service Education :

03 28 23 59 24

Horaires : 8h30/12h00 – 13h30/17h30

## REPAS DES MAMIES



Dans le cadre de la Fête des Mamies, l'association La Patate Gravelinoise organise son 5<sup>e</sup> **repas des Mamies le samedi 1<sup>er</sup> mars à la salle Gérard Caloone.** Inscriptions et réservations dès le 1<sup>er</sup> février par téléphone au **03 28 23 44 64 ou 06 03 27 47 16** ou dans les points de vente situés **20, place Paul Lefranc et 29, avenue de Picardie.**

## CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ

Ils auront lieu du **15 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 4 au 22 août.**

Les inscriptions se feront sur rendez-vous, à partir du **24 Février** dans vos **quatre Maisons de quartier** (possibilité de paiement échelonné).



### Pièces à fournir pour l'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant
- Adhésion à Atouts Ville
- N° d'allocataire CAF ou autre caisse
- Quotient familial
- Justificatif de domicile

## EMPLOIS SAISONNERS

**Les dossiers saisonniers** pour la saison 2014 seront disponibles à l'accueil de la mairie et de la maison communale/agence postale **du 17 février au 15 mars 2014. La date limite de dépôt des dossiers**,

dûment complétés, en ces lieux, **est fixée au 31 mars 2014**. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier. Pour pouvoir déposer sa candidature, **il faut être âgé de plus de 18 ans et de moins de 24 ans au premier jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé**.

En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis.

Par contre, si vous possédez un **diplôme sportif** (brevet d'état, BNSSA, etc...), **un dossier Sports**

pour la base nautique, la surveillance des baignades, les stages sportifs, le PAarc ou encore le Centre Equestre **est à retirer**, puis à déposer dûment complété, à la **Direction des Sports rue Léon Blum** (tél : 03 28 23 59 06) aux dates précisées ci-dessus.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur **16 ans** et la fin du **3<sup>e</sup> mois suivant**, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du **livret de famille** et de leur **pièce d'identité** afin de se faire recenser.

## BIENVENUE

- **Lucas** de Stéphane Rommel et d'Anaïs Bauzone
- **Fabio** d'Alexandre Rommel et de Martine Morales-Vangrevelinghe
- **Taïna** de Nicolas Benard et de Milène Przymusia
- **Maë** de Mbola Ramiandriso
- **Léna** de Mickaël Vandewalle et de Mégane Verscheure

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Claude Engrand**, époux de Micheline Notebaert
- **Berthe Evrard**, veuve de Rémi Fournier
- **Jean-Michel Stanek**, époux de Marie-Pierre Klaver
- **Michel Hazelart**, époux d'Arlette Bultel
- **Gilbert Cousyn**
- **Céline Sampers**, veuve de François Kaczmareck
- **Jeanne-Marie Hagneré**, veuve de Maurice Depecker
- **Jeanne Dutoit**
- **Monique Batteux**, veuve de Pierre Fourgeaud
- **Georgette Vanacker**, veuve de Joseph Quilliot

## FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

- **Gilbert Vérove** et **Michèle Coustre**

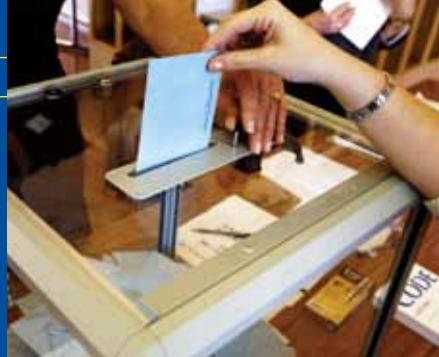


## LE VOTE PAR PROCURATION

Les dimanches 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales et le dimanche 25 mai les européennes. Si vous êtes absent le jour du vote, vous avez la possibilité de recourir au vote par procuration. **Il permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix** (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si la procuration a été établie à l'étranger).

Les motifs peuvent être professionnels, c'est-à-dire avoir des obligations vous tenant éloigné de votre bureau de vote le jour du scrutin ou vous plaçant dans l'impossibilité de vous y rendre. Les personnes dont la santé ne leur permet pas de se déplacer, ou encore celles justifiant d'un départ en vacances peuvent aussi obtenir une procuration.

**Pour établir une procuration, présentez-vous au commissariat de Police Nationale ou à la Gendarmerie au Tribunal**



**d'Instance dont dépendent votre domicile ou votre lieu de travail, muni d'un justificatif d'identité\*.**  
**Vous devrez désigner la personne** (en indiquant notamment son adresse et sa date de naissance) qui votera à votre place (votre "mandataire") et pour ce faire compléter un formulaire de vote par procuration disponible sur place ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Le jour du scrutin, le mandataire devra se présenter au bureau de vote auquel vous êtes inscrit, et présenter un justificatif d'identité.

**Renseignements :**  
**Service Affaires Démographiques**  
**03 28 23 59 36**

## LA GRANDE COLLECTE

La commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale approche à grands pas et le service des Archives Municipales mène un travail de mémoire sur l'histoire de Gravelines et ses environs durant cette période. Située en arrière du front et sur la partie non occupée du Nord, Gravelines apporte un point de vue très intéressant sur l'histoire de la période : terre d'accueil pour de nombreux réfugiés et l'armée, les hôpitaux militaires... . Pendant ces cinq années de guerre, les civils, qui ont cohabité avec les militaires au gré des réquisitions, ont aussi dû faire face au rationnement, aux difficultés d'approvisionnement sans

oublier les bombardements et le deuil des 120 Gravelinois « morts pour la patrie ».

**Le service des Archives Municipales rejoint la Grande Collecte nationale et recherche pour accompagner ses fonds d'archives des témoignages (photographies, cartes postales, lettres, objets...).**

N'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice de la mémoire en nous permettant de numériser vos documents.

**Contact : Archives Municipales à la Médiathèque**  
**Tél : 03 28 51 34 34**  
**ou par mail : [archives@ville-gravelines.fr](mailto:archives@ville-gravelines.fr)**

**Erratum** Une erreur s'est glissée dans le précédent Gravelines Magazine. Merci de prendre en compte le nouveau numéro de téléphone de Servigardes

**Pour tout renseignement concernant la pharmacie de garde**  
**Servigardes** vous informe par

**0825 74 20 30**

Coup de l'appel : 0,15 € la minute

**@ [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)**



## BON APPÉTIT LES PETITS !

### GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

#### DU 10 AU 14 FÉVRIER 2014

→ **Lundi 10**

- Crêpinette de porc dijonnaise, purée de pommes de terre • Mimolette • fruit de saison

→ **Mardi 11 - Menu Bio**

- Salade coleslaw • Emincé de poulet façon basquaise, ratatouille et semoule • Flan vanille nappé caramel

→ **Jeudi 13**

- Potage dubarry • Rôti de bœuf sauce au bleu, haricots verts à l'italienne et pommes de terre
- Eclair au chocolat

→ **Vendredi 14**

- Roulade cornichon • Lasagnes de la mer (épinards-poisson), salade • Fromage blanc au coulis de fruits rouges et son biscuit

#### DU 17 AU 21 FÉVRIER 2014

→ **Lundi 17 - Menu Bio**

- Potage de légumes • Sauté de porc au caramel, pâtes et fromage râpé • fruit de saison

→ **Mardi 18**

- Carottes râpées aux raisins • gratin de poisson forestière, brocolis et pommes de terre • Entremet au chocolat

→ **Jeudi 20**

- Poule au pot, légumes variés et riz
- Gouda • Fruit de saison

→ **Vendredi 21 - Repas de carnaval**

- Emincé de bœuf, frites et salade
- Vache qui rit • Gaufre liégeoise et chantilly

**VACANCES SCOLAIRES**  
**DU 24 FÉVRIER AU 7 MARS 2014**

#### DU 10 AU 14 MARS 2014

→ **Lundi 10**

- Bœuf façon Pot au feu, légumes variés et pommes de terre • Camembert
- Beignet aux fruits rouges

→ **Mardi 11 - Menu Bio**

- Betteraves crues râpées aux herbes
- Jambon braisé sauce madère, pâtes et fromage râpé • Fruit de saison

→ **Jeudi 13**

- Brandade de poisson, salade • Edam
- Fruit de saison

→ **Vendredi 14**

- Quiche Lorraine • Blanc de volaille sauce agrumes, poêlée de légumes
- Yaourt aromatisé

Les menus ne sont pas contractuels, le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements.  
Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Education)

**Pour rappel**

**MÉDECINS DUNKERQUE** **08 250 03 250**

# agenda

FEVRIER / MARS 2014

**SAMEDI 8 FÉVRIER**

## ■ RENCONTRE AVEC AGNÈS DUBART

Musée du dessin et de l'estampe originale  
De 15h à 18h → Tarif: 4,50€

## ■ CARTE BLANCHE ROBERT RINGEL

Concert de chansons françaises  
Espace Culturel Decaestecker  
20h30 → Entrée libre  
**Renseignements : 03 28 23 46 00**

**DIMANCHE 9 FÉVRIER**

## ■ CONCOURS DE DRESSAGE

Centre Equestre  
**Renseignements : 03 28 65 39 00**

## ■ LOTO

par le Rallye Club Gravelinois  
Salle Caloone

**MARDI 11 FÉVRIER**

## ■ LE MÉDECIN MALGRÉ LUI



Par l'AGPMT

- Séances scolaires à 10h et 14h (tarif: 2€ par enfant)
- Séance tout public à 20h (tarif: 10€)

Scène Vauban

## ■ AUDITION PUBLIQUE : CLASSE DE FLÛTE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand  
18h30 → Entrée libre

## ■ TOURNOI DE PÉTANQUE POUR LES 50 ANS ET PLUS

boulo drome → 15h

**DU SAMEDI 15 FÉVRIER AU DIMANCHE 8 JUIN**

## ■ GRAVER LA GRANDE GUERRE



Musée du dessin et de l'estampe originale

## ■ JEAN ROULLAND, DESSINER LA CHAIR

Salle du pilier  
Tarifs : 2€ tarif plein / 1€ tarif réduit / Gratuit pour les étudiants et les - de 18 ans

**SAMEDI 15 FÉVRIER**

## ■ VENTE DE PIGEONS

par l'Union Colombophile  
Cinéma Merlen

## ■ SALON DU CARNAVAL

Scène Vauban → De 10h à 17h

**MARDI 18 FÉVRIER**

## ■ AUDITION PUBLIQUE : CLASSE DE TROMBONE ET PIANO

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand  
18h30 → Entrée libre

## ■ THÉ DANSANT MUNICIPAL

Scène Vauban

**JEUDI 20 FÉVRIER**

## ■ DON DU SANG

Scène Vauban  
De 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h

**VENDREDI 21 FÉVRIER**

## ■ ROSE



Scène Vauban

20h30 → Tarif unique de 29€

## ■ SOIRÉE PYJAMA

Médiathèque → 20h → Gratuit

## ■ LOTO

par Atouts Ville  
Salle Caloone

**SAMEDI 22 FÉVRIER**

## ■ LE HARENG DANS L'ALIMENTATION AU MOYEN-ÂGE

Conférence animée par Stéphane Curveiller  
Atelier du Musée  
16h → Entrée libre



## ■ BCM/CHALON

Sportica → 20h

**DIMANCHE 23 FÉVRIER**

## ■ CONCERT RÉTINA

Par Mille Cœurs pour un Regard  
Scène Vauban → 15h → Entrée libre

**LUNDI 24 ET MARDI 25 FÉVRIER**

## ■ STAGE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE DES ÉCOLES D'ART

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

**Renseignements : 03 28 20 28 60**

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

## ■ EN ROUTE LA TROUPE !



Stage patrimoine sur le thème de la commémoration 14/18 pour les 8-11 ans

Atelier du Musée

Tarif: 8€ le stage/enfant

DU MARDI 25 AU JEUDI 27 FÉVRIER

## ■ ATELIER MANDALA

Stage pour les 8-10 ans

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

Renseignements : 03 28 20 28 60

MERCREDI 26 ET JEUDI 27 FÉVRIER

## ■ REVUES DE CARNAVAL EN LITHO

Stage estampe

Musée du dessin et de l'estampe originale

De 10h à 12h et de 14h à 16h

Tarif: 40€/personne

SAMEDI 1<sup>ER</sup> MARS

## ■ REPAS DES MAMIES

par la Pataste Gravelinoise

Salle Caloone

SAMEDI 1<sup>ER</sup> MARS

## ■ TRAIL NOCTURNE SUR LES TRACES DE VAUBAN

Salle Maurice Baude → 17h

Renseignements et inscriptions : [www.gravelines-triathlon.fr](http://www.gravelines-triathlon.fr) ou 06 75 11 88 00



DIMANCHE 2 MARS

## ■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Centre Equestre

Renseignements : 03 28 65 39 00

LUNDI 3 MARS

## ■ GOÛTER DE CARNAVAL DES AMIS DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

Scène Vauban

LUNDI 3 AU MERCREDI 5 MARS

## ■ STAGE D'AVIRON DE L'ÉQUIPE DE SAINT-QUENTIN

PAarc des Rives de l'Aa

LUNDI 3 AU VENDREDI 7 MARS

## ■ STAGE SPORT/CULTURE

Thème : jeux de carnaval

Musée du dessin et de l'estampe originale

Renseignements et inscriptions : 03 28 23 59 06

LUNDI 3 AU VENDREDI 7 MARS

## ■ STAGE HIP-HOP

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

De 10h à 12h → Tarif: 8€ la demi-journée

Renseignements et inscriptions : 03 28 20 28 60

MARDI 4 ET MERCREDI 5 MARS

## ■ STAGE D'AVIRON DU PÔLE ESPORIS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

PAarc des Rives de l'Aa

DU MARDI 4 AU SAMEDI 22 MARS

## ■ PRINTEMPS DES POÈTES

Thème de l'année : la poésie au cœur des arts

Le programme complet vous sera dévoilé début février en Médiathèque

Médiathèque

Renseignements au 03 28 51 34 34



JEUDI 13 MARS

## ■ PROJECTION DU FILM LA MORT EST DANS LE PRÉ

Documentaire présenté dans le cadre du FIGRA (Festival International du film de Grand Reportage d'Actualité)

Partenariat avec la CMCAS d'EDF Cinéma Sportica → 18h30 → Entrée libre

Inscription obligatoire au 03 21 10 33 84

DU MARDI 4 AU VENDREDI 7 MARS

## ■ SALON DE LA PETITE ENFANCE

Médiathèque

Programmation complète : 03 28 51 34 34

DU MARDI 4 AU SAMEDI 8 MARS

## ■ LE VOYAGE

Lectures d'albums, éveil musical, comptines...seront autant d'activités qui entraîneront les petits dans un beau voyage

Médiathèque

Gratuit sur réservation

DU MARDI 4 AU VENDREDI 7 MARS

## ■ STAGE VITRAIL

Par Anna Fontiny, plasticienne

Stage pour adulte, niveau débutant

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand → Tarif: 8€

MERCREDI 5 MARS

## ■ NOM D'UNE POMME

Par la Compagnie La Cuillère

Scène Vauban

10h30, 14h30 et 18h → Tarif: 1,50€

SAMEDI 8 MARS

## ■ BCM/LE MANS



© Valentin Detrué

Sportica → 20h

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS

## ■ TROPHÉE HEI D'AVIRON

PAarc des Rives de l'Aa



LA MORT  
est dans le pré



# CÉRÉMONIE DES VŒUX

# VIVRE À

## ● VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 17 janvier, **Monsieur le Maire, Bertrand Ringot**, les membres du Conseil Municipal, ainsi que **Mathias Barnier (1)**, **Maire du Conseil Municipal Jeunes** et les membres du CMJ, avaient donné rendez-vous à la population gravelinoise et aux associations à l'occasion de la **cérémonie des vœux 2014**. **Paul Valette**, Premier Adjoint, a évoqué dans son discours les projets et travaux à venir pour cette année nouvelle. Puis Bertrand Ringot a pris la parole, devant un public venu nombreux, pour faire un retour sur l'année écoulée avec comme thèmes principaux l'environnement, l'économie et le tourisme.

A l'occasion de cette cérémonie des vœux, le **PDG d'OVH, Henryk Klabo (2)**, avait tenu à faire le déplacement pour évoquer l'**implantation du plus gros data center d'Europe à Gravelines**.



## MERCREDI 8 JANVIER

L'heure du départ en **classe de neige** a sonné. Nos élèves de CM2 des écoles gravelinoises auront plaisir à découvrir les joies de la montagne et de la glisse à **Entremont**.



## SAMEDI 11 JANVIER

Après un **dépôt de gerbe** place **Albert Denvers**, le **Congrès National de Colombophilie** s'est tenu au Sportica.



## SAMEDI 25 JANVIER

Plus de 60 benjamins et minimes s'étaient donné rendez-vous à Sportica pour une **Compétition de District d'Athlétisme**. Les épreuves étaient qualificatives pour les Championnats Régionaux et Départementaux et ont réuni 4 clubs (Gravelines, Dunkerque, Coudekerque-Branche et Grande-Synthe).



# GRAVELINES

## ❶ VŒUX AUX ÂINÉS

Bertrand Ringot, accompagné de nombreux élus, s'est rendu dans les diverses structures gravelinoises dédiées aux aînés, afin de leur présenter ses meilleurs vœux en cette nouvelle année. Quelques gourmandises leur ont été offertes à cette occasion autour du verre de l'amitié.



## ❷ VŒUX AU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

Mercredi 15 janvier, c'est à la **Ferme Galamé de Loon-Plage** que les **élus du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme** se sont réunis lors des **vœux pour cette nouvelle année**. L'occasion pour Bertrand Ringot, Président, d'évoquer avec les élus des 16 communes la **naissance du nouveau SIVOM**.



## ❸ VŒUX AUX ASSOCIATIONS AGIR ET ENTR'AIDE

Mercredi 8 janvier



## SAMEDI 18 JANVIER

**L'Orchestre National de Lille**, dirigé par **Fernand Iacu**, s'est produit à la **Scène Vauban** devant un public venu nombreux. Les musiciens ont ainsi repris pendant plus d'une heure plusieurs musiques de Mozart, Mendelssohn, Bartok et Chostakovitch.



## MARDI 28 JANVIER

Suite au Marché de Noël mis en place par la Maison de quartier du Pont de Pierre, **une remise de don a été organisée**. C'est ainsi que **1 300 €** ont été reversés au **Comité Actions Rêves** qui réalise les rêves d'enfants malades.



Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

## Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

### LE NOUVEAU VISAGE DU PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE DE GRAVELINES SE PROFILE DES FAITS, DES ACTES, LÀ EST L'ESSENTIEL EN POLITIQUE...

Ces derniers mois, plusieurs décisions majeures ont été prises concernant notre port, il faut s'en réjouir : c'est un engagement de mandat.

#### 1 CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Bertrand Ringot, Conseiller général du canton a proposé une délibération le 16 décembre 2013 concernant un programme de 13,3 millions d'euros, afin, d'une part, de déesnvaser le bassin Vauban en engageant la dépollution des vases sur les terrains qui ont été acquis au Cochon Noir. Nous tenons à remercier une famille de Grand-Fort-Philippe pour cette cession volontaire. Cette opération inclut, d'autre part, la modernisation des écluses.

#### 2 SIVOM DE L'AA

1,3 millions d'euros de travaux sont engagés pour :

- L'aménagement de nouvelles passerelles et d'une plate-forme de stockage de vélos au niveau du Bassin Vauban.
- La mise en place d'un ponton d'attente pour les navires de passage, d'un nouvel agencement des pontons avec catways et l'installation de passerelles au niveau du Quai des Islandais.
- L'aménagement de pontons et passerelles pour améliorer le passage de la canote.
- La mise en place d'un ponton destiné à l'accueil des bateaux de pêche et des vieux gréements au niveau de l'Anse des Espagnols et du quai de Grand-Fort-Philippe (avec participation financière de la commune de Grand-Fort-Philippe).

Ces travaux seront achevés pour la saison estivale 2014.

#### 3 COMMUNE DE GRAVELINES

Des démolitions sont en cours afin de dégager des espaces pour créer une zone technique adaptée pour les plaisanciers, des services commerciaux et de nouveaux logements. Gravelines Plaisance a été dotée d'un local tout neuf pour ses membres.

**Nous croyons à un réel avenir économique et touristique pour notre port.** Il est clair que l'exercice du mandat de Conseiller général par notre Maire, Bertrand Ringot, fait enfin avancer ce sujet attendu par les populations de Gravelines et Grand-Fort-Philippe.



24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES  
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG, le PC et de nombreuses personnalités du monde économique et associatif.

**Nous contacter :**  
Groupe Ensemble  
Continuons pour un  
Avenir Gagnant  
Tél. 06 03 45 23 74

## Élus du groupe municipal L'ESPOIR (3 sièges)

### TOUS NOS VŒUX DE RIGUEUR ET PRUDENCE AU MAIRE ET A SA MAJORITE !

**Décembre 2012**, Richard Olek, adjoint aux finances présente le **budget 2013** en ces termes: "De la rigueur mais pas d'austérité." Il souligne par ailleurs qu'un effort tout particulier sera consacré aux réductions d'énergie afin d'abaisser les charges à caractère général. **Décembre 2013**, Richard Olek qualifie le **budget 2014** de "Prudent, dans un contexte de crise économique." Dans le Gravelines magazine de janvier 2014, en page 9, il ajoute même qu'à l'exception de l'Education et la Formation (budget en hausse de 5,5 %) et la Culture (budget stable), les autres budgets ont été revus à la baisse compte tenu de la diminution des recettes !

**Pourtant**, à la lecture détaillée du budget 2014 **sont clairement en hausse :**

- **les dépenses d'énergie (+ 8%)!!!**: C'est pour mieux vous éclairer dans nos rues de Gravelines, obscures le soir venu.

- **le budget Cérémonies et Fêtes (+ 5%)!!!**: C'est pour mieux vous distraire en ce temps de crise qui perdure.

- **le budget Réceptions (+ 12%)!!!**: C'est pour mieux vous plaire en ce début d'année où les cérémonies de vœux de notre maire se démultiplient (personnel communal, associations, population...)

- **le budget Catalogues et Imprimés fixé à 310000€ !!! en 2014**: C'est pour mieux vous séduire. Tous vos calendriers, chers concitoyens, ne vous sont pas offerts ! Détrompez-vous ! Vous les payez !!!

**Prudence, avez-vous dit ??? Ne serait-ce pourtant pas là les 1<sup>ers</sup> budgets à maîtriser ?**

Quant aux **1000 % de hausse** des dépenses en produits de traitement, serait-ce pour venir à bout des algues du bassin d'aviron ???

Par contre notre maire et sa majorité, aujourd'hui élargie, misent sur une **nouvelle Taxe Gagnante !**

**Hausse de + 2 500 % des droits de stationnement !**

Sachez, Gravelinoises et Gravelinois, que **ce budget 2014 a été voté à la majorité**, y compris par le Conseiller Municipal, qui, dans un passé peu lointain, **aux municipales de 2008**, était encore **candidat UMP** et qui, aujourd'hui, soutien du PS à Gravelines **mais** opposant du PS à Dunkerque demande que le "mépris soit le seul sentiment à réservé à chacun de ceux qui trahissent la représentation pour laquelle ils auraient été élus." !!! (Tribune de janvier 2014) **Quelle audace!!!** Pour mars 2014, Bertrand Ringot se hasardera-t-il à le prendre sur sa liste ou se contentera-t-il d'une liste très PLAISANT... Eeu égard à ses "loyaux services" ???

**A chacun sa conscience !**

**Soyons tous acteurs pour un Autre Gravelines !**

Tribune rédigée le 20 janvier 2014



**Toujours à votre écoute**  
Léon Panier, Gino Pandolfi  
et Sylvie Pavaux

Soutenus par le GAM  
9 ter rue du Moulin 59820 GRAVELINES  
groupelespoir@sfr.fr

**Élus du groupe municipal  
LE VRAI CHANGEMENT (1 siège)**

## AFFLIGENT MENTEUR

Depuis quelques temps, campagne de caniveaux oblige, le maire battu (1995-2001) est en quête de qui pourrait bien encore le croire et essaie toujours de refouger pour argent comptant ses derniers colportages. Ainsi, n'ayant pas peur de la stupidité, ne reculant devant aucune manipulation, il tente de me faire passer pour un soutien du PS à Gravelines, ce que je ne suis pas, pas plus ici qu'ailleurs. **Sûr, il n'a pas dû supporter mon vote favorable au dernier budget présenté par Bertrand RINGOT pour des comptes sincères et gage de sérénité pour l'avenir de tous les gravelinois.** Lorsqu'on est Homme d'Honneur, on peut ne pas partager toutes les options politiques d'un élu et cependant reconnaître son travail pour la collectivité. Croyant encore, comme au temps de la féodalité, que la femme vit dans l'ombre de son conjoint, le maire battu rétrograde ne recigne pas à calomnier ma compagne dont il ignore tout des compétences et du mérite. A-t-il oublié qu'elle a su brillamment, comme conseillère municipale, lui tenir tête lorsqu'il n'était qu'un petit revanchard aigri et qu'elle me supporta alors dans le groupe des Radicaux de Gauche qui s'opposait à lui. Mémoire quand tu fais défaut... Que ce maire battu, qui le restera, se penche sur la trajectoire politique de son suppléant des dernières législatives de 2007, un nommé FRAGA, aujourd'hui candidat frontiste à Grande-Synthe. Allez, s'il trouve un peu de courage, le maire battu vous annoncera bientôt la couleur et le menteur sera démasqué : bleu, bleu marine, bien sûr !



**Bertrand GILLIOT**  
Conseiller municipal d'opposition

**Élus du groupe municipal (1 siège)  
Une Alternative pour Gravelines**

## Anticor comme anti-Corruption !

Les prises illégales d'intérêts sont définies à l'article 432-12 du Code Pénal et passibles de **5 ans d'emprisonnement, de 75 000€ d'amende et de 5 ans d'inéligibilité** en Correctionnelle.

**Les Maires sont personnellement chargés de la surveillance des affaires de la commune et en conservent le contrôle, y compris pour les affaires, pour lesquelles ils auraient accordé délégations à leurs adjoints !**



Pour ma part, j'ai signé le 16 janvier, la Charte Anticor comme anti-corruption, en présence d'Eric Darques co-fondateur de l'association visant à moraliser la vie politique et à veiller au respect de l'éthique : Transparence, non-cumul des mandats électifs et dans le temps, démocratie participative sont quelques exemples des engagements pris...

**Un Avenir Gagnant... Pour qui ?  
Pour vous ? A vous de juger, à vous de sanctionner !**



**N'hésitez pas à rejoindre "L'Alternative", nous sommes à votre écoute !**

**Maria Alvarez :**  
groupe-alternative@orange.fr  
www.groupe-alternative.com  
Compte Facebook « Maria Alvarez »

# Gravelines Carnaval

## Programme de la saison

2014

### Février

#### SAMEDI 15 FÉVRIER 2014

##### Bandes du Centre

Arsenal > départ 17h

#### MARDI 25 FÉVRIER 2014

##### Carnados

Arsenal > de 18h à minuit

##### Soirée

Sous-sol de l'Arsenal > de 18h à minuit

#### VENDREDI 28 FÉVRIER 2014

##### Chapelle Mairie

Salon d'Honneur > de 20h à 21h30

##### Bal des Nucholaerds

Arsenal > de 22h30 à 5h30

### Mars

#### DIMANCHE 2 MARS 2014

##### Chapelle

Salle de l'agriculture > de 15h à 19h

Organisée par les Amis des Huttés

##### Bandes des Huttés

Place Gustave Houriez > 16h

##### Chapelle

Cap Nord > de 16h à 2h

Organisée par la Patate Gravelinoise

#### LUNDI 3 MARS 2014

##### Bal de carnaval des Amis du

##### 3ème âge

Scène Vauban > de 14h30 à 19h30

Organisé par Mme Caloone



Samedi 15 février Arsenal



## Le salon du Carnaval

Vente d'accessoires et de vêtements de carnaval. Badges, peinture, mitaines, stands maquillage, CDs, etc...

### Restauration le midi

Organisée par la Patate Gravelinoise.

### Menu :

Cuisse de poulet / frites / salade et une boisson offerte.

Rôti de porc chaud / frites / salade et une boisson offerte.

Tarif : 12€

En début de soirée, petite restauration et verre de l'amitié à l'Arsenal par Thierry Pecqueux.

Pour participer au salon du Carnaval,  
appelez le **03 28 23 29 69**

#### MARDI 4 MARS 2014

##### Repas avant bande

Salle Gérard Caloone > de 12h30 à 18h

Organisé par les Amis des Huttés

Réservation au 03 28 23 00 62

##### Chapelle

Cap Nord > de 16h à 2h

Organisée par la Patate Gravelinoise

##### Bandes de Petit-Fort-Philippe

Ancien cinéma Merlen > 16h30

Distribution de chocolat chaud par les P'tits Baigneurs puis départ à 17h.

##### Mise au bûcher du géant Loup de mer

Place Calmette > 19h00

##### Bandes des Huttés

Local des Zigmards > 16h30

Distribution de boissons par les Zigmards puis départ à 17h.

##### Mise au bûcher du géant Nucholaerds

Place Gustave Houriez > 19h

##### Bal des Huttés

Ecole A. France Niveau 2 > de 19h à 00h

Entrée gratuite et sécurité

Organisé par les Zigmards

#### VENDREDI 7 MARS 2014

##### Chapelle

Ecole Anatole France > de 20h à 21h30

##### Bal des Zigmards

Arsenal > de 22h30 à 5h30

#### VENDREDI 14 MARS 2014

##### Chapelle

Ancien Cinéma Merlen > de 20h à 21h30

##### Bal des Zotes

Arsenal > de 22h30 à 5h30

#### VENDREDI 21 MARS 2014

##### Chapelle Mairie

Salon d'Honneur > de 20h à 21h30

##### Bal des Rose Marie

Arsenal > de 22h30 à 5h30

#### VENDREDI 28 MARS 2014

##### Bal des Boucaniers

Arsenal > de 22h30 à 5h30

#### DIMANCHE 30 MARS 2014

##### Bal des P'tits Mousses

Salle des sports des Huttés

> de 14h30 à 19h

Stand maquillage

Surprise à tous les enfants présents

##### Mise au bûcher du géant Bibi la mariée > 15h30

### Avril

#### VENDREDI 4 AVRIL 2014

##### Bal des P'tits Baigneurs

Arsenal > de 22h30 à 5h30

#### DIMANCHE 6 AVRIL 2014

##### Carnaval enfantin aux Huttés

Béguinage > 14h

Maquillage

Départ du cortège à 15h

##### Carnaval enfantin

##### Petit-Fort-Philippe

Salle de l'ancien cinéma Merlen > 14h

Maquillage

Départ du cortège boulevard Léo Lagrange à 15h

##### Carnaval enfantin Gravelines

Place de l'Esplanade > 16h

Rassemblement des défilés 16h30 : Mise au bûcher des géants M. et Mme Patate ainsi qu'Hello Kitty

17h : Jet de poissons de l'Hôtel de Ville

17h30 : Distribution de friandises à l'Arsenal

Tombola et distribution de lots organisées par les Nucholaerds Rigodon final.

[www.tourisme-gravelines.fr](http://www.tourisme-gravelines.fr)

**03 28 51 94 00**

**03 28 23 29 69**